Une voiture volée avec un bébé à son bord

Page 24

DÉSIGNATION DES CANDIDATS AUX LÉGISLATIVES

FLN : les mises en garde d'Ould Abbès

Page 2

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5670 - DIMANCHE 8 JANVIER 2017

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

LES POUVOIRS PUBLICS SAISIS

Risque de fitna au village Tissegouine

Page 4

LA TENDANCE HAUSSIÈRE SE POURSUIT

LE BARIL ALGÉRIEN FRÔLE LES 60 DOLLARS

Bonne nouvelle pour l'Algérie. Les cours du baril de pétrole continuent de remonter la pente, laissant présager une année budgétaire moins turbulente que ce que les analystes avaient prévu. En effet, le baril de pétrole algérien, le Sahara Blend, devrait être négocié à près de 60 dollars, compte tenu du fait qu'il coûte plus cher que le Brent, référence du marché mondial dont le baril était coté à 57,10 dollars hier matin à Londres. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord a augmenté de 21 cents à 57,10 dollars pour livraison en mars sur l'Intercontinental Exchange. PAGE 3



IL NE LUI RESTE QUE LA CAN À OFFRIR AUX ALGÉRIENS

MAHREZ : «REMPORTER LA CAN, ÇA SERA LA TOTALE POUR MOI»

L'année 2016 a été incontestablement celle de Riyad Mahrez. Ce dernier a tiré son épingle du jeu, que ce soit avec son team de Leicester City ou avec l'EN. Mais son rêve, c'est de décrocher une seconde CAN après celle de 1990, remportée par les coéquipiers de l'ancien Ballon d'or africain 1987, Madjer.

PAGE 13



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

IL ÉTAIT DE 22,3% EN 2008

Le taux d'analphabétisme a baissé à 12,33% en 2016

LE PROGRAMME lancé en 2008 pour l'enseignement des adultes et la lutte contre l'analphabétisme ont permis à plus de deux millions de personnes de s'affranchir de l'analphabétisme, révèle Kamel Kherbouche, directeur général de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes (ONAEA). «Le succès de cette stratégie est reflété par les chiffres réalisés sur le terrain, représentés par 3 550 000 apprenants inscrits dans les cours d'alphabétisation, dont près de 2 200 000 ont été libérés du joug de l'analphabétisme», a révélé M. Kherbouche, lors de son passage sur les ondes de la Chaîne I de la radio algérienne. Après avoir réussi à réduire son taux d'analphabétisme à 12,33%, alors qu'il était de 22,3% en 2008, l'Algérie compte aller de l'avant en lançant la mise en œuvre d'un programme de développement durable allant jusqu'à l'horizon 2030, en accord avec les conventions mondiales et régionales signées, par elle, en la matière, notamment au titre de la décennie 2015-2024, désignée comme la décennie arabe d'alphabétisation, et autres recommandations onusiennes. D'ailleurs, avec une attestation «d'affranchissement» de l'analphabétisme obtenue après deux ans d'études (trois niveaux d'instruction), l'apprenant peut envisager de poursuivre ses études par correspondance ou dans l'enseignement et la formation professionnelle. «Le programme lancé en 2008 s'intéresse prioritairement aux personnes âgées entre 16 et 49 ans et aux femmes, en particulier dans les zones rurales», explique notre interlocuteur.

Il a fait savoir que pour la réussite de ce programme, plusieurs secteurs ont été impliqués et environ 12 000 encadreurs recrutés. Il a également soutenu que le succès de « ce programme national de lutte contre l'analphabétisme, lancé en 2008 et qui a pris fin en 2016, est le fruit de l'implication de toutes les institutions de l'Etat et de tous les partenaires concernés par ce fléau». M. Kherbouche a, néanmoins, souligné que la «fin de la période de mise en œuvre de cette stratégie ne signifie nullement l'arrêt des efforts de lutte contre l'analphabétisme, mais seulement une halte pour son évaluation et pour faire le bilan des acquis réalisés avec les partenaires concernés ». Il s'agira, également, de relever le défi de l'élaboration de programmes au diapason des nouvelles technologies de l'information et de la communication, a-t-il ajouté.

Lynda Louifi

BÉJAÏA

Près de 200 kg de viandes impropres à la consommation saisies

PAS MOINS de 197 kg de viandes blanches impropres à la consommation, soit 120 unités de volailles, ont été saisies par les policiers de la 5e sûreté urbaine de Béjaïa, a-t-on appris de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. La viande a été découverte dans un camion lors d'un contrôle effectué au niveau de la cité SOMACOB alors qu'elle allait être livrée à des marchands, un peu partout dans la ville de Béjaïa. «L'auteur de ce délit n'avait ni permis d'abattage des services vétérinaires, ni autorisation de transport ni certificat du service de consommation et d'hygiène, précise la même source.

L'auteur de l'acte, en l'occurrence H. S. (36 ans) et natif de Chemini a été auditionné et sa marchandise transférée aux services concernés pour destruction.

N. B.

IL RECOMMANDE LE SCRUTIN COMME MODE DE DÉSIGNATION DES CANDIDATS AUX LÉGISLATIVES

Ould Abbes met en garde les responsables du parti

Le nouveau SG du FLN, le Dr Djamel Ould Abbes est mécontent et il le fait savoir à travers une instruction portant le numéro 1 adressée principalement aux SG des mouhafadha et aux présidents des commissions de transition et dans laquelle il les appelle à «geler» toutes les procédures réglementaires à travers toutes les structures du parti mis à part les opération d'adhésion des militants.



Le SG du FLN aurait dit-on constaté que la majorité des mouhafadha et les kasmasne font aucun effort pour stimuler l'opération relative à la recherche de candidats aux prochaines élections législatives du printemps prochain. Ces dernières seraient beaucoup plus enclines à favoriser la cooptation et la désignation, une pratique ancienne et ancrée au sein de l'ex parti unique. Le SG du parti qui veut changer le processus de validation des futurs candidats a insisté sur la nécessité de «respecter la voix hiérarchique» et ne pas «passer outre les structures et leurs prérogatives». En clair, le Dr OuldAbbès, recommande aux différents responsables du parti à ce que le scrutin pour désigner les futurs candidats doit être «l'unique préoccupation des militants à tous les niveaux».

Aucune autre procédure de désignation ne serait dorénavant admise. A travers cette instruction Ould Abbes veut barrer la route aux opportunistes, aux hommes d'affaires qui tentent d'acheter leur ticket mais aussi pour mettre un terme au nomadisme politique au sein du parti. En effet, pas moins de 25 députés sont visés par une instruction interne en vue des prochaines élections. Ces militants ont rejoint le FLN après avoir gagné les élections au nom d'autres formations politiques. Le SG du FLN serait-il parti en guerre contre certains apparatchiks du FLN ? Il menace par ailleurs les responsables des structures et les militants contre la non application de cette instruction de «mesures disciplinaires».

Pour cela, ilavance comme argument un article du règlement intérieur du parti qui exige dix ans de militantisme avant de se présenter à la députation. Juste après sa prise de possession du parti, Djamel Ould Abbès avait révélé avoir des preuves sur ces pratiques : «J'ai des preuves et des informations sur ces pratiques viles. J'ai la liste des personnes incriminées (…) Je ne laisserai personne qui sent la ch'kara. Je prendrai des mesures sans en référer à la commission de discipline.

Même du temps du parti unique, nous n'avons jamais vu ces pratiques honteuses» a-t-il dit.

Il a même exposé «les graves» informations qu'il détenait sur certains membres de cette instance du parti qui «marchandaient les sièges et les listes électorales» a-t-il ajouté. Aussi invite-t-il toutes les structures et les organes du parti à «veiller à l'application du contenu de cette instruction» et de la transmettre à tous les militants. Ce rappel sera-t-il entendu ou continuera-t-on à passer outre les ordres de leur hiérarchie ? Ould Abbes qui semble avoir bien compris sa «feuille de route» a déjà gagné les faveurs des dissidents qui se sont ralliés à sa lutte pour mettre sur rails le parti : «Mon premier objectif est d'aller ensemble vers les législatives et les élections de 2019. Il faut resserrer les rangs et c'est un appel à tous les militants et anciens responsables : les portes sont ouvertes sans marginalisation et sans exclusion», a-t-il lancé, aussitôt après sa nomination comme nouveau SG du FLN.

Hocine Adryen

GESTION DES DOSSIERS POUR RÉGULARISATION À BÉJAÏA

Le Cnapeste regrette le retard de la direction de l'éducation

Le CNAPESTE de Béjaïa continue d'exprimer son mécontentement envers la Direction de l'éducation sur «le retard répétitif dans la gestion des différents dossiers qui lui ont été soumis pour régularisation». Le Conseil de wilaya de Béjaïa du syndicat qui, le mois dernier, «constate avec regret la non prise en charge effective par la Direction de l'éducation des différentes situations exposées, qui demeurent toujours, malgré les engagements pris, au stade de promesses».

Ce sont là les termes du Cnapeste de Béjaïa qui contenus dans un communiqué qui nous a été transmis. «Qu'il s'agisse des multiples situations administratives individuelles et collectives, des différentes situations financières, des promotions et intégrations, ou encore de la formation des enseignantes et des enseignants … plusieurs situations restent encore non résolues de manière définitive» fait observer le syndicat, critiquant «l'immobilisme des différents services de la direction de l'éducation et particulièrement le service du personnel».

Un rapport détaillé des problèmes que vit le secteur de l'éducation dans de la wilaya a été remis à la ministre et le Cnapeste attend «une énergique intervention pour le règlement définitif des problèmes posés» faisant observer que «certains services de la direction de l'éducation ont été convoqués au ministère de l'Education pour explication», souligne-t-on. Les représentants des enseignants ainsi que les différentes commissions paritaires des trois paliers proposent «la poursuite du mouvement enclenché par l'intersyndicale avec des actions appropriées jusqu'à satisfaction des revendications exprimées, à savoir : la sauvegarde de la retraite anticipée et sans condition d'âge, l'association des syndicats autonomes dans l'élaboration du nouveau code du travail et la mise en place d'un observatoire pour l'amélioration du pouvoir d'achat».

Le CNAPESTE «met en garde et interpelle encore une fois les responsables de la Direction de l'éducation quant à la régularisation urgente de toutes les situations soulevées» eu regard aux lenteurs constatées dans la prise en charge sérieuse et définitive de toutes les revendications formulées au niveau local».

Au niveau national, le conseil de wilaya «s'élève contre les désengagements des pouvoirs publics par rapport aux acquis sociaux des enseignants et des fonctionnaires en général et s'interroge sur les atermoiements du gouvernement à prendre en charge les trois dossiers soulevés par l'intersyndicale, à savoir : le dossier de la retraite, le pouvoir d'achat et l'association des syndicats autonomes dans l'élaboration du nouveau code du travail», lit-on encore dans le communiqué du CNAPSTE.

N. Bensalem

LA TENDANCE HAUSSIÈRE SE POURSUIT

Le baril algérien frôle les 60 dollars

Bonne nouvelle pour l'Algérie, les cours du baril de pétrole continuent de remonter la pente, laissant présager une année budgétaire moins turbulente que ce que les analystes avaient prévu.



En effet, le baril de pétrole algérien, connu sur le marché mondial sous le nom de Sahara Blend, devrait être négocié à près de 60 dollars le baril, compte tenu du fait qu'il coûte plus cher que le Brent, référence du marché mondial dont le baril était coté à 57,10 dollars hier matin à Londres. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord a augmenté de 21 cents à 57,10 dollars pour livraison en mars, sur l'Intercontinental Exchange (ICE), selon le site spécialisé « prixdubaril.com ».

La même tendance a été enregistrée à New York vendredi, où les cours pétroliers ont terminé en légère hausse. Les experts parlent d'un «marché restant optimiste», eu égard à l'application de la baisse de la production promise par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep). Les cours seront à la hausse, janvier courant, du fait de l'engagement de l'Opep de réduire la production, qui devra entrer en vigueur au cours de ce mois.

D'après des sources bien informées, la compagnie d'Etat saoudienne Aramco est en train de négocier avec ses clients afin de réduire le volume de ses livraisons jusqu'à 7% en février.

« En plus de cela (...) l'Arabie saoudite aurait apparemment déjà totalement appliqué sa réduction de production de 486 000 barils par jour», ont rapporté les analystes de Commerzbank dans une note. Les autres pays devraient emboîter le pas au géant saoudien pour arriver à un seuil acceptable, notamment ceux qui produisent plus ou moins de grosses quantités comme le Venezuela, l'Algérie, la Libye, le Nigeria ou encore l'Angola. Il faut rappeler que la tendance haussière a pris naissance grâce à un forcing algérien qui avait permis, il y a quelques semaines, de réunir à la même table des pays membres et non membres de l'Opep.

Par l'entremise de son ministre de l'Energie, M. Bouterfa, l'Algérie a réussi à convaincre aussi bien la Russie que l'Arabie Saoudite, ou encore l'Iran, autre grosse cylindrée de l'Opep, de réduire la production du cartel. «L'Algérie a joué un grand rôle dans le redressement des cours du pétrole. Cela dénote le respect dont jouit le pays de par le monde », commente-t-on dans les milieux économiques de la capitale algérienne. L'Algérie, quatrième producteur de pétrole en Afrique après le Nigeria, la Libye et l'Angola, a décidé de préserver les réserves de brut le plus longtemps possible, au profit des générations futures. Le pays mise également sur la transformation du brut «à domicile», d'autant que le raffinage de pétrole brut s'est amélioré de 1,1%.

Djamel Zerrouk

LE PRÉSIDENT DE LA RASD, BRAHIM GHALI, REÇU EN GRANDE POMPE À PRETORIA

L'Afrique du Sud donne le coup de grâce au Maroc

LA MINISTRE sud-africaine des Affaires étrangères, Mme Maite Nkoana-Mashabane, a dressé avant-hier un réquisitoire contre la présence marocaine au Sahara occidental, à trois semaines du sommet de l'Union africaine, prévu les 30 et 31 janvier à Addis-Abeba. La ministre des AE de l'Afrique du Sud, Mme Maite Nkoana-Mashabane, a défendu l'engagement de son pays au côté de la cause sahraouie, rappelant la reconnaissance par l'Afrique du Sud, en 2004, de la RASD et qualifiant la présence marocaine au Sahara occidental d'«occupation».

La ministre a émis le vœu que les Nations unies parviennent à organiser un «référendum d'autodétermination du peuple sahraoui». Elle a également souligné que l'«Afrique a la responsabilité morale et politique de contribuer à la solution des conflits sur le continent et doit jouer le rôle de leadership dans les efforts internationaux concernant les conflits en Afrique», avantd'inviter la communauté internationale «à se montrer plus généreuse» avec les habitants des camps de Tindouf par l'envoi massif de dons humanitaires. Elle les a d'ailleurs qualifiés de «réfugiés».

La ministre a appelé à mettre un terme aux «exploitations illégales des ressources naturelles du Sahara occidental occupé» et réclamé «un élargissement» du mandat de la Minurso à la surveillance des droits de l'homme dans les territoires occupés. La sortie publique de la ministre des AE sud-africaine coïncide avec la grave crise née entre le Maroc et la Mauritanie à la suite des propos du dirigeant d'un parti qui a revendiqué la «marocanité de la Mauritanie». Le chef de l'Etat mauritanien menace d'ouvrir une ambassade de la RASD à Nouakchott après avoir reconnu officiellement l'Etat sahraoui en 2004.

Cette annonce a provoqué l'affolement au plus haut niveau du côté marocain, qui a dépêché le chef du gouvernement et un ministre pour tenter d'amadouer le chef d'Etat mauritanien. Redoutant de se voir présenter comme un État qui ne respecte ni la souveraineté des pays voisins ni la Charte des Nations unies, le Maroc redouble de «gestes amicaux» à l'égard de la Mauritanie et se voit ainsi obligé de tendre la main. Le Président mauritanien a refusé de recevoir une délégation officielle marocaine avant le sommet de l'Union africaine tenu en juillet dernier à Kigali, au Rwanda.

La sortie de la ministre sud-africaine coïncide également avec le dernier rapport du département d'Etat US qui a confirmé une fois de plus que l'administration américaine ne reconnaissait pas la prétendue souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental.

Le Département d'Etat, qui a introduit fin 2016 quelques changements à cette liste, a maintenu sa position sur le territoire sahraoui en affirmant que sa souveraineté «reste à déterminer». Dans les précisions apportées par le bureau du renseignement et de la recherche relevant du Département d'Etat, l'administration américaine confirme également qu'elle ne reconnaît «aucune puissance administrante» dans ce territoire. Le Département d'Etat avait déjà rejeté en 2016 une mesure du Congrès à propos de l'utilisation au Sahara occidental d'une aide financière controversée destinée au Maroc, estimant qu'une disposition pareille revenait à reconnaître indirectement le Maroc comme puissance administrante.

Le processus de réintégration du Maroc au sein de l'UA est loin d'être acquis puisque ce dernier persiste dans son refus de signer la charte de l'UA, qui exige de reconnaître les territoires des Etats africains tels qu'hérités du colonialisme, une condition sine qua non de la paix entre les Etats et en leur sein et de possibilités de développement réel.

Hocine Adryen

HYDROCARBURES

Hausse de la production au troisième trimestre 2016

LA PRODUCTION globale des hydrocarbures a progressé au troisième trimestre de l'année 2016 par rapport à la même période de 2015, à l'exception du raffinage du pétrole brut, selon l'Office national des statistiques (ONS). Sur la période allant de juillet à septembre 2016, la production totale des hydrocarbures a progressé de 1,4% comparativement à la même période de 2015, alors qu'elle avait reculé de 2,4% au deuxième trimestre 2016 par rapport au même trimestre de 2015. Par catégorie de production d'hydrocarbures, celle du pétrole brut et de gaz naturel a augmenté de 3,6% au troisième trimestre 2016 (contre une hausse de 0,5% au deuxième trimestre).Concernant la liquéfaction du gaz naturel, la production a grimpé de 0,2% au troisième trimestre de l'année écoulée alors qu'elle avait dégringolé de 20,7% au trimestre qui l'avait précédé. Par contre, le raffinage de pétrole brut a connu des contre-performances au troisième trimestre 2016 en baissant de 6,1%, alors qu'il avait connu une croissance positive de 5,3% au deuxième trimestre 2016.

En ce qui concerne la production globale des hydrocarbures sur les neuf premiers mois de 2016, elle a augmenté de 0,8% par rapport à la même période de 2015. Ainsi, de janvier à septembre 2016, la production de pétrole brut et de gaz naturel s'est accrue de 1,2%, tandis que le raffinage de pétrole brut s'est amélioré de 1,1%. Cependant, la liquéfaction de gaz naturel a baissé de 1,7% sur les neuf premiers mois en raison de la forte chute de cette activité enregistrée au deuxième trimestre (-20,7%).

T. R.

PRODUCTION INDUSTRIELLE PUBLIQUE

Du surplace au troisième trimestre

LA PRODUCTION industrielle du secteur public a enregistré une "relative stagnation" au troisième trimestre 2016 par rapport à la même période de 2015. La variation de l'indice de production hors hydrocarbures a reculé de 0,5%, alors que celle de l'indice des industries manufacturières a baissé de 0,2% entre les deux périodes de comparaison. Un repli de la production a été constaté dans les secteurs des industries sidérurgique, métallique, mécanique et électrique et électronique "ISMMEE" (-6,2%), des textiles-bonneterie-confection (-11,3%) et des industries des cuirs et chaussures (-21,9%). Les secteurs ayant connu une hausse de la production sont ceux du bois-liège-papier-imprimerie (+28,9%), de l'agroalimentaire-tabacs-allumettes (+2,6%), des hydrocarbures (+1,4%), des mines et carrières (+0,6%), des matériaux de construction-céramique-verre (+6,3%), de la chimie-caoutchouc-plastique (+0,7%) et des industries diverses (+1,6%). Au sein du secteur ISMMEE, les filières d'activités qui ont connu un repli sont celles de fabrication des biens de consommation mécaniques (-70,2%), de fabrication des biens d'équipement mécaniques (-35,1%), des industries sidérurgiques-de transformation et fonte et acier (-17,5%), de construction de véhicules industriels (-16,8%), de fabrication de mobilier métallique (-12,2%), de fabrication de biens intermédiaires métalliques, mécaniques et électriques (-1,8%) et de fabrication de biens d'équipements métalliques (-0,4%). Par contre, les branches ISMMEE qui ont échappé à une baisse de la production sont celles de production et de transformation de métaux ferreux, la mécanique de précision, entre autres .

L. L.

LES POUVOIRS PUBLICS SAISIS

Risque de fitna au village Tissegouine

Les paisibles habitants du village Tissegouine, dans la commune rurale de Boudjima, vivent depuis le mois de décembre dernier dans un grand risque de fitna. Le danger d'une effusion de sang est tel que les pouvoirs publics ont été saisis dans l'espoir, bien entendu, de désamorcer la situation.

Cette menace qui risque de coûter cher en conséquences a pour origine l'arrivée d'un groupuscule de jeunes gens prétendant que les terres et vergers, connus pourtant comme étant les propriétés des habitants de Tissegouine, sont les leurs. Ces jeunes gens répondant au patronyme de «Zoubir» ont déclaré aux habitants de Tissegouine qu'eux-mêmes sont originaires de ce village et, par conséquent, il est de leur droit de rentrer désormais en possession des terres qui étaient autrefois la propriété de leur aïeul. Pour justifier leur revendication, un simple document cadastral dont l'authenticité reste pourtant à prouver. Qu'en est-il exactement ou tout simplement quelle est la version des habitants de Tissegouine, notamment celles des anciens ? Les frères «Zoubir» étaient réellement les habitants de Tissegouine. Cependant, vers la période se situant entre 1880 et 1893, ils ont vendu leurs terres et l'ensemble de leurs biens immobiliers pour aller s'installer dans la commune de Larbaâ-Nath-Irathen. Toutefois, à l'époque, les transactions commerciales concernant l'immobilier n'étaient pas appuyées par des actes notariés, comme cela se pratique à l'heure actuelle. La plupart du temps, en tout cas, la parole suffisait pour l'acheteur et le vendeur.



Vendues par le passé, des terres aujourd'hui réclamées

Quand la transaction commerciale était importante, les deux parties faisaient appel à des témoins. Il faut reconnaître que la parole à cette époque était sacrée. Les Algériens, pour des raisons de sociologie politique, évitaient au maximum de s'adresser à l'autorité coloniale. Et jamais un cas de différend sur l'appartenance d'un lopin de terre n'a été enregistré entre Algériens. Et toujours selon le témoignage des anciens, depuis qu'ils ont quitté le village de Tissegouine aucun «Zoubir» n'a jamais essayé d'y remettre les pieds. C'est pourquoi ces jeunes gens, aujourd'hui répondant au patronyme de «Zoubir» et prétendant être les héritiers légaux des terres de leur aïeul, ont suscité l'étonnement d'abord, la colère ensuite chez les habitants de Tissegouine. A noter que même les terres défrichées à partir de 1986, devenues à présent des vergers, ont été réclamées par ces jeunes gens. Nous devons relever qu'au cours de cette année 1986, suite à l'annonce de la crise économique et financière, les habitants de Tissegouine, à l'instar de milliers de citoyens d'autres régions du pays, sont retournés au travail de la terre, et ce dans le souci d'éviter la misère matérielle. Donc, ils ont essarté puis défriché leurs terrains ravagés par des maquis. Certains terrains n'ont même jamais été travaillés auparavant. Aujourd'hui, ce sont des vergers qui s'offrent aux yeux. On y trouve effectivement des arbres fruitiers où l'olivier, le figuier, la vigne et le grenadier dominent. Les terres nues restantes sont utilisées pour d'autres cultures comme le blé, l'orge, la pomme de terre, l'oignon, l'ail, les fèves, les petits pois et autres légumes verts de saison. C'est pourquoi la revendication des jeunes gens répondant au patronyme de «Zoubir» a provoqué un véritable séisme auprès des habitants de Tissegouine, lesquels ont juré ne laisser en aucun cas le moindre pouce de leurs terres à quiconque. De leur côté, ces frères «Zoubir» ont déclaré ne pas renoncer en aucun à ce qui leur revient de droit puisque c'est le legs naturel de leur aïeul. D'ailleurs, bien des algarades ont déjà éclaté entre les deux parties. Mohamed Bouderbali, en sa qualité de premier commis de l'Etat de la wilaya de Tizi-Ouzou, a été saisi en ce début 2017 d'un rapport sur la situation dangereuse qui prévaut dans ce village, d'où l'urgence d'une intervention des pouvoirs publics pour éviter le pire. Le commandant du groupement de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Tizi-Ouzou et le président de l'APC de Boudjima ont été également rendus destinataires d'une copie de ce rapport adressé directement à Mohamed Bouderbali. Et s'il est vrai que les paisibles habitants de Tissegouine sont un tant soit peu rassurés par la saisine des pouvoirs publics quant à leur intervention en urgence, il n'en demeure pas moins cependant qu'ils vivent toujours dans le stress et l'angoisse. Notons enfin que le cas de ce village Tissegouine rappelle, encore une fois, la nécessité absolue d'ouvrir une brigade de gendarmerie au chef-lieu de commune de Boudjima. Il s'agira, à vrai dire, de sa réouverture puisqu'elle a été fermée suite aux événements désastreux du printemps 2001.

Saïd Tissegouine

LOI DE FINANCES 2017

Journée d'étude sur les principales mesures fiscales

L'IMPACT des mesures contenues dans la loi de finances 2017 (LF 2017) a été au centre d'une journée d'étude organisée samedi par la Chambre de commerce et d'industrie du Titteri, en présence de nombreux opérateurs, de comptables et de représentants de l'administration publique.

Au cours des débats, il a été explicité une cinquantaine de mesures, dont celles concernant l'augmentation du taux de la TVA, et les difficultés inhérentes à son application.

Le problème qui se pose est relatif au fait générateur de la prestation de service qui doit être facturée au taux de 19%, même si l'acte a été réalisé avant 2017, obligeant l'opérateur à produire une facture de remplacement, selon le communiqué explicatif de la Direction générale des impôts (DGI). Si la LF 2017 a élargi l'assiette d'imposition aux revenus issus de la cession par les particuliers d'un immeuble bâti ou non bâti, elle a aussi apporté quelques nouveautés en matière de généralisation de la diminution de la TAP aux produits pharmaceutiques produits localement ou importés. Cette dernière mesure a pour principal objectif d'encourager la production nationale et d'atténuer l'effet des surcoûts générés par les équipements, le transport et le fret maritime.

En outre, des exonérations des droits de douane sont aussi accordées aux entreprises de sous-traitance exerçant des activités de production d'ensemble et de sous-traitance, ainsi qu'aux produits destinés aux équipements des industries mécanique, électronique et électrique.

Dans le même sillage, il est accordé des périodes de grâce aux entreprises en difficulté par le rééchelonnement de leurs dettes, afin de leur éviter la fermeture et le dépôt de bilan. La possibilité offerte aux particuliers de créer des zones d'activités a donné lieu à des réactions sur l'évaluation des terrains dans les zones industrielles de la wilaya, dont la valeur vénale est supérieure à celle de la Mitidja.

Ce qui fera dire à un participant que pour une meilleure régulation, il est préférable de créer un marché de transactions de l'immobilier pour servir à la fixation du prix de référence.

Cependant, il est attendu la publication de circulaires d'application de certaines dispositions relatives aux exonérations touchant le secteur de la sous-traitance, notamment les entreprises travaillant en amont et en aval de l'industrie automobile.

N. B.

ACCIDENT DE LA ROUTE

Dix morts et 12 blessés à M'sila...

Dix personnes ont trouvé la mort et douze autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu tôt hier dans la commune de Oultam, dans la wilaya de M'sila, a-t-on appris auprès du service de communication de la Protection civile. L'accident s'est produit au lieu-dit Chermat, sur un tronçon routier de la route nationale n°46, lorsqu'un bus de transport de voyageurs desservant la ligne Alger-Biskra s'est renversé, a indiqué le sous-lieutenant Billel Laâdj.

Les personnes décédées sont cinq femmes âgées entre 20 et 70 ans, quatre hommes et un enfant, a ajouté la même source, affirmant que les douze blessés, qui se trouvaient dans un état jugé grave, ont été évacués vers l'hôpital Bachir-Rezig de Bou Sâada.

Six ambulances des services de la Protection civile et de l'hôpital de Ben S'rour, une quarantaine d'éléments de la Protection civile, entre secouristes et médecins des unités secondaires de Bou Sâada et Ben S'rour, ont été mobilisés pour assurer les opérations de secours, a assuré le chargé de la communication. Une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer les causes de cet accident. **S. N.**

... et sept morts à Ghardaïa

Sept personnes ont trouvé la mort et une autre a été grièvement blessée dans un accident de la route survenu samedi en début d'après midi, à 170 km au nord-Est de Ghardaïa, a-t-on appris auprès de la Protection civile. L'accident s'est produit sur le chemin de wilaya No 33, entre Guerrara et El Hadjira, à la frontière administrative entre Ghardaïa et Ouargla, lorsqu'un véhicule utilitaire est entré en collision frontale avec un semi-remorque, a précisé la même source. Il a provoqué la mort sur place de sept personnes qui étaient à bord du véhicule utilitaire, et dont les corps ont été transportés vers des structures sanitaires de Guerrara et Hadjira, a indiqué la source. Le chauffeur du camion, grièvement blessé, à été, lui, évacué vers l'hôpital de Guerrara le plus proche du lieu de l'accident, selon la protection civile de Ghardaïa.

Il a fallu utiliser un matériel de désincarcération par les équipes combinées de Guerrara et Hadjira pour extraire les corps déchiquetés des victimes ainsi que le chauffeur du camion semi remorque blessé, a-t-on ajouté. Une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de l'accident.

AFFAIRE DE MALVERSATION À L'INSTITUT PASTEUR

Ouverture aujourd'hui du procès en appel

Les yeux seront braqués aujourd'hui vers la salle numéro 2 de la cour d'Alger où devra s'ouvrir le procès en appel des cadres de l'Institut Pasteur impliqués dans une affaire de malversation.

En effet, les éléments de la police judiciaire ont appliqué à la lettre les directives du procureur général, Larbi Akrout quant à la convocation et la comparution devant ses instances des hauts cadres de l'Institut Pasteur Algérie qui n'ont pas daigné répondre aux convocations adressées par le service de la programmation de la cour d'Alger.

Ces derniers seront déférés aujourd'hui devant le président de la 8e chambre pénale près la cour d'appel d'Alger Tayeb Hellali, entouré de ses deux conseillers Zoulikha El-Annabi et Ahmed Hammadouche, pour donner leurs versions des faits.

Le juge en charge du dossier a lancé, le 12 décembre 2016, des mandats d'amener par la force publique contre des hauts cadres de l'Institut Pasteur. Il a lancé en direction du procureur général, Larbi Akrout : «Je veux que vous usiez de toutes vos prérogatives, monsieur le procureur, pour que les concernés soient présents lors de prochaine audience. J'ordonne qu'ils soient déférés devant vos instances par le biais de la police judiciaire. Pour qui ils se prennent pour ne pas répondre aux convocations de la justice !».



Ces derniers, qui occupent actuellement des postes de responsabilité au sein de cette institution, dont un directeur et un professeur, n'ont pas daigné répondre aux multiples convocations qui leur ont été adressées par le parquet général de la cour d'Alger pour assister au procès et, par-delà, donner leurs versions des faits concernant l'implication de quatre de leurs collègues, de surcroît des cadres dans une affaire liée à la malversation.

Les mis en cause sont poursuivis, rappelons-le, pour plusieurs chefs d'inculpation retenus contre eux par les magistrats de la chambre d'accusation de la même juridiction. Ils sont impliqués pour passation de marchés non réglementés, octroi d'avantages non justifiés, trafic d'influence et négligence manifeste ayant conduit à la dilapidation de deniers publics.

T. Mohamed, S. Mohamed, K. Ali et B. Djamel Eddine ont bénéficié, lors de leur premier jugement, de la relaxe prononcée par le président du pôle judiciaire du tribunal de Sidi M'hamed, Bensalem Abderzak, qui a jugé que les accusations portées contre les mis en cause au cours de l'instruction judiciaire n'étaient pas fondées. Non satisfait du verdict prononcé, le procureur de la République du pôle judiciaire a introduit un appel à la chambre d'appel d'Alger demandant la révision du procès.

Redouane Hannachi

EXERCICE JUDICIAIRE 2016

Les meilleurs juges de la cour d'Alger connus

SUITE à un sondage d'opinions établi par des journalistes couvrant les audiences criminelles, pénales ou civiles au niveau de cette importante juridiction, vingt magistrats ont été choisi comme les meilleurs magistrats pour l'exercice judiciaire 2016, parmi lesquels figurent de nouveaux magistrats du siège et du parquet de la République et général. Le procureur général adjoint Anouar Ben M'Hidi qui se charge non seulement du tribunal criminel d'Alger et du service de la communication à la cour d'Alger a été choisi comme le meilleur et le premier parquetier de l'exercice judiciaire écoulé.

Ce procureur est connu pour sa sagesse et son attitude exemplaires vis-à-vis des justiciables. Il tente, selon des témoignages, par tous les moyens légaux de régler les problèmes des justiciables. Il donne de fermes directives à ses subordonnés notamment les greffiers de se pencher immédiatement sur les cas et les doléances des citoyens qui repartent dans la plupart des temps satisfaits de l'accueil que leur réserve le procureur qui a occupé le même poste au niveau de la cour d'Oum El Bouaghi.

Son collègue Akrout Larbi, procureur général adjoint qui représente le ministère public à la 8e chambre pénale est classé deuxième. Il jouit d'une bonne réputation au sein de l'appareil judiciaire et est connu pour sa simplicité et son comportement vis-à-vis des détenus qui déférent devant ses instances. Chez les femmes, Belkhira Karima qui a occupé le même poste de procureur au niveau des tribunaux de Sidi M'Hamed et celui de Bir Mourad Rais a été choisie comme la meilleure juge du parquet. Elle est connue pour ses brillants réquisitoires.

Les procureurs de la République du tribunal d'Alger Neggaz Fayçal et Larbi Amine ont été élus les meilleurs juges des parquets de la République. Pour les juges du siège, la première place est revenue à la présidente de la sixième chambre pénale près la cour qui occupe au même temps le poste de vice présidente de la cour de juridiction d'Alger. Mme Derrar Djebbari Meriem est considérée comme étant l'unique juge, en matière pénale, qui passe au peigne fin toutes les pièces des dossiers. Hadj Mihoub Kamel Sidi Moussa qui épaule le président de la première chambre pénale Omar Benkharchi a été choisi comme meilleur magistrat.

Fatiha Djazairi et Hasbellaoui Fatma Zohra respectivement présidente de la deuxième chambre du statut personnel et de la chambre civile de la cour d'Alger sont élues comme les meilleures juges.

Elles sont connues pour décortiquer les dossiers des litiges respectivement familiaux et civils. 95% des décisions que rend Mme Hasbellaoui sont confirmées au niveau de la plus haute institution judiciaire dans le pays à savoir la Cour Suprême.Concernant, les magistrats conseillers, Mohamed Brahimi, Zoulikha El Annabi, Bouamrane Khadîdja, Touil Meriem, Benhammiche Soraya, Cherchar et Zineb Benammirouche ont été choisies comme les meilleurs car ils participent directement dans les traitements et les décisions que rendent les présidents.

Pour la composition exemplaire, Abdeslam Rachid et Mmes Bouhamidi Nadia, Kazem Zahia et Zabbour Nacéra ont été choisis étant les meilleurs juges ayant de la présence lors des audiences.

Au niveau des tribunaux, Djidor Naima, présidente du statut personnel du tribunal de Sidi M'Hamed, audience de mercredi a été élue meilleure juge. Elle est connue pour son savoir faire dans le traitement des litiges familiaux notamment lorsqu'il s'agit de litiges entre de jeunes couples.

R. H.

ATTENTAT AUX MŒURS

Un pédophile de Boufarik arrêté aux Sabelettes

LES ÉLÉMENTS de la police judiciaire de la sûreté d'Alger ont procédé, avant-hier vers 15h10 à l arrestation d'un pédophile qui accompagnait un mineur de 16 ans à la plage des Sabelettes.

A la vue des policiers en civil le mis en cause, la trentaine passée et qui tenait le mineur par la main, voulait prendre la fuite mais il a été vite rattrapé par l'inspecteur chargé de la mission.

Interrogé à propos de la relation qui le lie au jeune mineur, le suspect a déclaré que «le mineur n'est autre que mon cousin et je l'ai emmené de Boufarik pour lui faire visiter la promenade des Sablettes ».

Le concerné sera présenté aujourd'hui au procureur de la République du tribunal d'Hussein Dey puis au le juge chargé de la section de la comparution immédiate

Il est accusé de deux chefs d'inculpation, à savoir d'incitation de mineur à la débauche et tentative d'attentat à la pudeur.

Il convient de signaler que le mineur a avoué aux enquêteurs de la police judiciaire que la personne qu'il accompagnait n'est pas son cousin. Il a demandé aux policiers de contacter sa sœur et ce dans le but de l'informer mais le chargé de la mission ne l'entendait pas de cette oreille : « Je vais appeler plutôt ton père pour l'informer de ton arrestation … ».

Le concerné risque d'être incarcéré à l'établissement pénitentiaire d'El Harrach vu la gravité des faits qui lui sont reprochés.

R. H.

EXTRÊME OUEST DU PAYS

Saisie de plus de 80 kilos de kif traité

LES SERVICES de la Gendarmerie nationale ont saisi ce week-end, près des zones frontalières à Tlemcen, plus de 80 kilos de kif traité, lors d'opérations distinctes, a-t-on appris hier auprès de ce corps sécuritaire. Les gendarmes de la brigade territoriale d'El-Bouihi ont récupéré trois sacs contenant 79 kilos et 40 grammes de kif traité, abandonnés par des narcotrafiquants lors d'une patrouille effectuée sur la RN 99 reliant El-Aricha à Béni Boussaïd. Une enquête a été ouverte sur cette affaire.

Par ailleurs, agissant sur renseignements et en vertu d'un mandat de perquisition, les gendarmes de la brigade de Maghnia ont arrêté un individu, âgé de 34 ans et saisi en sondomicile trois kilos de kif traité et 98 comprimés de psychotropes. Poursuivant les investigations, les gendarmes enquêteurs ont arrêté son acolyte, âgé de 31 ans, a-t-on ajouté de même source, signalant la poursuite de l'enquête. D'autre part, lors d'un contrôle sur la RN 35 reliant Maghnia à Tlemcen, les gendarmes de la brigade territoriale de Hammam-Boughrara ont interpellé trois immigrants subafricains clandestins, voyageant à bord d'un bus à destination de Tlemcen.

S. N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE AIN DEFLA
DAIRA D'EL-AMRA
COMMUNE D'EL-AMRA
N° FISCAL : .088144089000134

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à l'article 65 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la commune d'El-Amra informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres N° 07/2016 publié dans les quotidiens nationaux ***Sawt El Akhar*** en date du **14/12/2016** et ***le Jeune Indépendant*** en date du **14/12/2016** qu'à l'issue de l'analyse des offres des soumissionnaires en date du 27-28/12/2016, l'opération est attribuée provisoirement à l'entreprise suivante :

N°	Projet	Entreprise	Montant en TTC (DA) MINI	Montant en TTC (DA) MAX	OFFRE TECHNIQUE (NOTE)	Observations
01	**LOT N° 01** : louroud - El-Amra centre 01	BRAIK MOHAMMED - EL-AMRA- N.I.F 198344010185720	**238000.00**	**612000.00**	**22**	Moins disante offre financière
02	**LOT N ° 02** : louroud - El-Amra centre 02	BRAIK MOHAMMED - EL-AMRA- N.I.F 198344010185720	**231000.00**	**594000.00**	**22**	Moins disante offre financière
03	**LOT N ° 03** : louroud - El-Amra centre 03	BRAIK MOHAMMED - EL-AMRA- N.I.F 198344010185720	**224000.00**	**576000.00**	**22**	Moins disante offre financière
04	**LOT N ° 04** : ZIADIR - El-Amra centre -1-	BOUMELAL ABDELKADER - El-AMRA - N.I.F 196944080085222	**191800.00**	**493200.00**	**17**	Moins disante offre financière
05	**LOT N ° 05** : ZIADIR - El-Amra centre -2-	MELAHI ABDELKADER - EL-AMRA - N.I.F 196844080082422	**245000.00**	**630000.00**	**32**	Moins disante offre financière
06	**LOT N ° 06** : ZIADIR - El-Amra centre -3-	MELAHI ABDELKADER - EL-AMRA - N.I.F 196844080082422	**245000.00**	**630000.00**	**32**	Moins disante offre financière
07	**LOT N ° 07** : Elbouahi et Ouled Ali Hamrani - El-Amra centre 01	BARICHI KHIRA - AIN BOUYAHIA - N.I.F 197244080109432	**182000.00**	**486000.00**	**27**	Moins disante offre financière
08	**LOT N° 08**: Elbouahi et Ouled Ali Hamrani - El-Amra centre 02	MELAHI ABDELKADER - EL-AMRA - N.I.F 196844080082422	**189000.00**	**486000.00**	**32**	Moins disante offre financière
09	**LOT N° 09** : Ouled Ben Tekfa - El-Amra centre	BARICHI KHIRA - AIN BOUYAHIA - N.I.F 197244080109432	**175000.00**	**450000.00**	**27**	Moins disante offre financière
10	**LOT N ° 10** : Lakhch Ouled Si Toumi - El-Amra centre	HAMRANI MOHAMMED - EL-AMRA - N.I.F 195344080010151	**140000.00**	**360000.00**	**25**	Moins disante offre financière
11	**LOT N° 11** : Sedar - Elazaizia - El-Amra centre	BOUMELAL ABDELKADER - EL-AMRA - N.I.F 196944080085222	**196000.00**	**504000.00**	**17**	Moins disante offre financière
12	**LOT N° 12** : Lakhch SI TOUMI - Elmgar (école primaire Klitin Belkacem)	TERFA MOHAMMED - EL-AMRA - N.I.F 195144080008539	**181300.00**	**466200.00**	**33**	Moins disante offre financière
13	**LOT N° 13** : Eldrabla - El-Amra centre 01	BARICHI KHIRA - AIN BOUYAHIA - N.I.F 197244080109432	**167300.00**	**430200.00**	**27**	Moins disante offre financière
14	**LOT N° 14** : Eldrabla - El-Amra centre 02	BARICHI KHIRA - AIN BOUYAHIA - N.I.F 197244080109432	**160300.00**	**412200.00**	**27**	Moins disante offre financière
15	**LOT N ° 15 :** Elanab - El-Amra centre 01	MELAHI ABDELKADER - EL-AMRA - N.I.F 196844080082422	**266000.00**	**684000.00**	**32**	Moins disante offre financière
16	**LOT N° 16** : Elanab - El-Amra centre 02	MELAHI ABDELKADER - EL- AMRA - N.I.F 196844080082422	**266000.00**	**684000.00**	**32**	Moins disante offre financière
17	**LOT N° 17** : Lakhch Ouled Si Toumi - El-Mekhatria	MELAHI ABDELKADER - EL-AMRA - N.I.F 196844080082422	**189000.00**	**486000.00**	**32**	Moins disante offre financière
18	**LOT N ° 18** : Ouled Ahmed - El-Amra centre	BOUMELAL ABDELKADER - EL-AMRA - N.I.F 196944080085222	**175000.00**	**450000.00**	**17**	Moins disante offre financière
19	**LOT N ° 19** : Elanab - El-Amra centre 03	KIRAT RACHID - AIN BOUYAHIA - N.I.F 197244110152828	**276500.00**	**711000.00**	**35**	Moins disante offre financière
20	**LOT N ° 20** : El-Tmamra - El-Amra centre	BARICHI KHIRA - AIN BOUYAHIA - N.I.F 197244080109432	**161000.00**	**414000.00**	**27**	Moins disante offre financière

Les soumissionnaires intéressés par les résultats détaillés de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher du service contractant au plus tard **trois (03) jours** à compter de la première publication du présent avis d'attribution provisoire.
Les soumissionnaires qui contestent ce choix peuvent déposer un recours auprès de la commission des marchés ; suscité dans un délai de **10 jours** à compter de la première parution du présent avis d'attribution provisoire.

Le président de l'Assemblée populaire communale

Le Jeune Indépendant du 08/01/2017/ANEP N° 500503

NOUVEAU CARNAGE DE DAECH EN SYRIE

Plus de 40 morts dans un attentat à Azaz

L'explosion d'un camion d'essence a fait plus de quarante morts et des dizaines de blessés hier matin dans le centre d'Azaz, ville du nord de la Syrie contrôlée par les rebelles terroristes près de la frontière turque.



L'explosion d'un camion d'essence a fait plus de quarante morts et des dizaines de blessés hier matin dans le centre d'Azaz, ville du nord de la Syrie contrôlée par les rebelles terroristes près de la frontière turque.
L'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH), une officine proche du MI6 britannique, fait état d'au moins 43 morts, principalement des civils, et de dizaines de blessés graves.
Le camion-citerne a explosé devant un tribunal de la ville, place forte de la prétendue Armée syrienne libre (ASL), une alliance de rebelles modérés soutenue par la Turquie qui combat aux côtés de troupes turques contre le groupe terroriste Daech dans la région frontalière.
L'agence de presse turque Dogan attribue l'explosion au groupe terroriste, sans toutefois préciser ses sources. L'attaque n'a pour le moment pas été revendiquée.
Un médecin d'Azaz cité par l'agence officielle turque Anatolie parle d'au moins 60 morts et 50 blessés.
Un habitant qui s'est rendu dans le principal hôpital de la ville syrienne a dit à Reuters avoir compté une trentaine de corps.
L'explosion a été entendue jusqu'à la ville de Kilis située en territoire turc de l'autre côté de la frontière, précise l'agence Dogan.
L'agence Anatolie ajoute que 23 blessés ont été transportés à Kilis pour y être soignés, dont l'un est décédé.
L'armée turque a annoncé hier que les opérations qu'elle avait menées au cours des dernières 24 heures dans le cadre l'opération «Bouclier de l'Euphrate» avaient provoqué la mort de 21 combattants de Daech.
Il s'agit de l'attentat le plus meurtrier à Azaz, qui a déjà été la cible de plusieurs attaques et offensives des terroristes de Daech qui cherchent en vain à s'en emparer.
Osama al-Merhi, un avocat présent sur les lieux de l'explosion, a pointé Daech. «Ce genre de crimes sont uniquement commis par le groupe terroriste Daech». «Ce sont eux qui visent les civils et les cadres qui construisent le pays», affirme-t-il.
L'attentat intervient au neuvième jour d'un fragile cessez-le-feu en vigueur sur plusieurs fronts du pays en guerre mais qui exclut les territoires contrôlés par les groupes terroristes.
A Damas, des millions d'habitants sont durement touchés depuis des semaines par une grave pénurie d'eau due aux combats incessants à Wadi Barada, un secteur rebelle clé où se trouvent les principales sources d'approvisionnement en eau potable pour Damas.
L'ONU a qualifié les privations d'eau imposées aux civils de «crime de guerre».
Les affrontements se poursuivaient hier matin à Wadi Barada après avoir fait au moins neuf morts, sept soldats et deux civils, dans la nuit, selon l'Observatoire.
En début de matinée, la télévision d'Etat syrienne a affirmé que des équipes de maintenance étaient arrivées à la périphérie de la zone située à quelque 15 km au nord-ouest de Damas et se «tenaient prêtes à entrer» pour commencer les travaux.
Selon une source proche du gouvernement, un cessez-le-feu temporaire a été conclu par les Russes pour permettre les réparations, même si le retour à la normale pour l'approvisionnement en eau de la capitale pourrait prendre des jours.
Les combats à Wadi Barada font rage depuis des semaines, en dépit de l'entrée en vigueur le 30 décembre d'une trêve parrainée par la Russie, alliée du régime, et de la Turquie soutien des terroristes.
Le gouvernement soutient que Fateh al-Cham, l'ancienne branche syrienne d'Al-Qaïda, est présent à Wadi Barada et accuse les terroristes de «contaminer au diesel» les réserves d'eau, ce que nient les insurgés. Ces derniers affirment que les bombardements du gouvernement ont détruit les infrastructures.
5,5 millions de personnes ont vu leur approvisionnement en eau coupé ou bien réduit parce que les sources de Wadi Barada sont inutilisables en raison des combats ou d'actes de sabotage, ont dénoncé jeudi les Nations unies.

R. I. et agences

AFGHANISTAN

Le vice-président afghan accuse Daech

LE SECOND vice-président afghan Mohammad Mohaqeq a dénoncé hier le groupe terroriste Daech qui veut semer «les divisions et la violence ethnique», après l'assassinat de huit mineurs hazaras chiites dans le nord du pays. Huit mineurs (et non neuf comme indiqué initialement) ont été tués et quatre blessés vendredi alors qu'ils revenaient de la mine de charbon où ils travaillaient «depuis dix ans» dans la province de Baghlan (nord), a précisé le vice-président.

RD CONGO

Plus de 140 morts dans des affrontements depuis août dernier

AU MOINS 140 personnes ont été tuées depuis août dans des affrontements dans le centre de la République démocratique du Congo entre les forces de sécurité et les partisans d'un chef traditionnel tué en août, a indiqué le Bureau des affaires humanitaires de l'ONU (Ocha) dans un communiqué hier. «Les violences d'août ont entraîné la mort de plus de 100 personnes parmi les civils, les hommes de la milice et les forces de sécurité (...); en septembre, de nouvelles violences ont entraîné la mort de près de 40 personnes», selon le communiqué.

ETATS-UNIS

Réouverture de l'aéroport de Floride

L'AÉROPORT international de Fort Lauderdale en Floride a rouvert hier au lendemain d'une fusillade ayant fait cinq morts et dont l'auteur, un ancien soldat américain vétéran de la guerre d'Irak, a été interpellé. Le tireur, Esteban Santiago, 26 ans, était interrogé par le FBI au sujet de cette fusillade qui a également fait huit blessés vendredi et provoqué la fermeture de cet aéroport du sud-est des Etats-Unis. L'homme est un ancien soldat américain de la Garde nationale de Porto Rico et de l'Alaska, a indiqué un responsable du ministère de la Défense. Le suspect a quitté l'armée en août et était porteur d'une carte d'identité militaire. Il a été déployé en Irak d'avril 2010 à février 2011.

MODÈLE DE DÉMOCRATIE EN AFRIQUE OCCIDENTALE

Le nouveau président du Ghana prête serment

NANA AKUFO-ADDO a prêté serment hier en tant que nouveau président du Ghana, promettant d'éradiquer la corruption et de relancer le secteur privé après sa victoire électorale le mois dernier sur le dirigeant sortant John Dramani Mahama.
Ancien défenseur des droits de l'homme, Nana Akufo-Addo, âgé de 72 ans, a été investi lors d'une cérémonie place de l'Indépendance, dans le centre de la capitale Accra, devant plus de 6.000 invités et spectateurs.
Portant une tenue traditionnelle, il a brandi une épée en or, symbole de la présidence du Ghana, avant de prononcer un discours inaugural.
«Nous n'avons plus d'excuses à notre pauvreté», a-t-il dit devant onze chefs d'Etat africains et en présence de son prédécesseur, John Dramani Mahama, battu à la présidentielle du 7 décembre. Les anciens dirigeants ghanéens John Rawlings et John Kufuor assistaient également à la cérémonie. «Nous devons rétablir l'intégrité dans la vie publique. Les caisses de l'Etat ne doivent pas servir de butin au parti vainqueur d'une élection mais (doivent être) des ressources pour le développement économique et social du pays», a ajouté Nana Akufo-Addo.
Le nouveau président avait promis pendant sa campagne de soutenir les entrepreneurs privés et d'attirer les investissements pour relancer la croissance. «Nous allons réduire les impôts pour remettre du dynamisme dans notre économie. Le Ghana est de nouveau ouvert aux affaires», a-t-il lancé hier.
Les forces de police avaient renforcé la sécurité notamment sur les principaux axes autour du lieu choisi pour la cérémonie. Les commerçants avaient installé leurs stands dès la veille de l'investiture pour vendre des drapeaux du Ghana et des gadgets du Nouveau parti patriotique du président élu.
La victoire électorale de Nana Akufo-Addo et la transition pacifique du pouvoir ont renforcé l'image du Ghana comme un modèle de stabilité dans une Afrique de l'Ouest souvent turbulente. En Côte d'Ivoire voisine, le président Alassane Ouattara, venu assister à l'investiture, affronte depuis vendredi une mutinerie de militaires.
Le Ghana est l'un des rares pays d'Afrique cette année où les résultats de l'élection présidentielle n'ont pas été contestés.
«Le Ghana s'est distingué pendant ces 25 dernières années comme étant un pays d'intégrité et de transparence», avait estimé à la proclamation des résultats l'un des observateurs du scrutin, Johnnie Carson, de l'Institut national démocratique.

R. I.

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Communication

Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel

troisième édition, 2017

« La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**», dans sa troisième édition, comptant pour l'année 2017, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2017.
Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:
- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :
- **L'information écrite :** article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- **L'information télévisuelle :** reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique :** émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique :** meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration :** photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :
- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2016 - 2017.

Thème du concours :« La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Modalités d'attribution du prix :
Le jury procèdera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :
- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2e lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :
Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :
a) Pièces administratives :
- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Copie de la carte nationale d'identité.
- Certificat de nationalité
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :
- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :
- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :
Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la république du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.
- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 31 Aôut 2017.

Formulaire de candidature :
Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:
http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr

ANEP ALGER

1er COLLOQUE NATIONAL DE LA POÉSIE POPULAIRE AMAZIGHE

En célébrant Yennayer

La première édition du colloque national de la poésie populaire amazighe se tiendra à la maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou, le lundi 9 et le mardi 10 janvier, dans le contexte de la célébration du premier jour du nouvel an amazigh 2967.

Dans son communiqué, la direction de la culture de Tizi Ouzou a indiqué, ce vendredi, que cette première édition sera dédiée à la mémoire de trois grandes figures qui ont marqué cet art populaire :
Youcef Oukaci, Si Moh Ou Mhand et Chikh Mohand Ou Lhocine. Elle verra la participation de poètes de Tizi-Ouzou, Tamanrasset, Boumerdès, Alger, Ghardaïa, Bouira, Adrar, Batna, Bejaïa, Guelma, Skikda et Tipasa.
Des conférences-débats traiteront de la poésie populaire, elles seront animées par des universitaires deux jours durant. Mohamed El Aigoun, enseignant à l'université Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou (UMMTO), s'intéressera à la dimension nationale dans la poésie amazighe, Fatiha Hamdi de Tamanrasset présentera une étude linguistique de la chanson féminine : cas, la chanson targuie.
La littérature amazighe est le thème de la communication qui sera donnée par Messaoudi Laarit, enseignant à l'UMMTO.
La force du verbe dans la poésie de Youcef Oukaci, Si Moh Ou Mhand et Chikh Mohand Ou Lhocine sera abordée par Abdellah Arkoub, inspecteur de la langue amazighe. Ces deux journées de débat seront ponctuées par les pièces théâtrales Ahitus et Lala Tucbiht, la projection de films d'expression amazighe, notamment Si Moh Ou Mhand.
Ce colloque est organisé en collaboration avec l'Association algérienne de la littérature populaire, dans le cadre de la célébration du premier jour du nouvel an amazigh 2967, dès le 12 janvier à travers le territoire national et dont les festivités sont placées cette année, à Tizi Ouzou, sous le slogan Yennayer, un référent ancestral national de partage et de communion. Plusieurs activités sont au menu du 8 au 14 janvier courant, dont le marché de Yennayer, un espace qui propose des produits d'artisanat : vannerie, costumes traditionnels, bijoux, tapis, forge… Il y aura également des expositions de livres et de photographies, d'objets traditionnels, d'art culinaire, de faune et de flore de la wilaya, des conférences sur la thématique de la célébration du nouvel an amazigh… Et l'une des attractions sera la réalisation d'une fresque sur Yennayer par l'Ecole régionale des Beaux-Arts d'Azazga. Quant à la traditionnelle parade de Yennayer, elle aura lieu le jeudi 12 janvier de la Place de l'Olivier vers la maison de la culture Mouloud-Mammeri à Tizi Ouzou.



R. C

SEMAINE DE L'ENFANT SCOLARISÉ À TISSEMSILT

Du théâtre pour le respect de la nature

L'ASSOCIATION de la Bibliothèque principale de lecture publique Yahia-Bouaziz de Tissemsilt a présenté, ce vendredi 6 janvier, une pièce théâtrale Le défenseur de la nature, produite par la coopérative culturelle de wilaya El Ghouroub des arts et spectacles, incitant l'enfant au respect des forêts.
Le récit de cette pièce théâtrale, écrite par Lakhdar Messaoudi et réalisé par Mohamed Katou, tourne autour de deux personnages contradictoires, Chater qui représente le sage et Chettour, un jeune qui agresse les arbres et partant un ennemi de la nature. A la fin, intervient « le défenseur de la nature » pour châtier le jeune Chettour pour son acte répréhensible et lui donner une leçon d'éveil: la forêt est source de vie pour tous les êtres vivants sur terre. Le président de la coopérative culturelle El Ghouroub des arts et spectacles, Afnini Marouane a indiqué que cette pièce théâtrale qui a ravi ce jeune public, a été présentée dans le cadre des festivités de la semaine de l'enfant scolarisé qui se poursuivent au niveau de la Bibliothèque principale de la lecture publique de Tissemsilt. « A partir de l'année prochaine, des festivals nationaux du théâtre dédiés à l'enfant sont prévus dans certaines wilayas du pays, à l'instar du Festival national du théâtre pour enfant à Khenchela », a-t-il dit. Le programme de cette manifestation qui sera clôturée ce samedi, offrira un beau spectacle de jeux de clowns et autres tours de magie exécutés par des associations locales, outre la présentation de conférences et autres communications sur les bibliothèques de lecture publique et leur impact sur le comportement de l'enfant, selon les organisateurs.



APS

VERSEMENT DES DROITS D'AUTEURS DE L'ANNÉE 2015

LES DROITS d'auteurs s'élevant à 600 millions de dinars ont été reversés à des artistes algériens au titre de l'année 2015 lors de la cérémonie Répartitions des droits au profit des artistes interprètes et producteurs, organisée par l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA), ce jeudi 5 janvier au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria à Alger. S'exprimant en marge de cette cérémonie, le directeur général de l'ONDA, Samy Bencheikh El Hocine a précisé que 2969 artistes et auteurs algériens dont 140 ayants droit étaient concernés par ces rémunérations versées au titre des droits sur les œuvres protégées et déclarées auprès de l'ONDA. Des artistes dont Rabah Driassa, Idir, Lotfi Attar, Abdelkader Chaou, Naima Dziria ou encore le comédien Mohamed Adjaimi ont assisté à la cérémonie de versement des droits. En 2014, l'ONDA a versé 600 millions de DA au profit de 3127 artistes et auteurs. Le Premier ministre Abdelmalek Sellal, des membres du gouvernement, des personnalités artistique, politique et médiatique ont assisté à cette cérémonie marquée par un hommage aux artistes disparus en 2016 dont Amar Ezzahi et Mohamed Tahar Fergani.

SORTIR

ANDALOU
L'interprète de la musique andalouse Lila Borsali en concert Il était une fois...à Grenade. Alger, Jeudi 19 janvier. 19h. Ibn Zeydoun, Alger. Accès : 500 DA. Un spectacle qui fait de Grenade l'espace où toutes les histoires se rencontrent…
Découverte du livre Contes de l'Alhambra de Washington Irving ; poésie portée par Carlos Cano…

SCENE
Joyce Jonathan de la nouvelle scène française en concert. Jeudi 19 janvier. 19h30. Institut français d'Alger. Une voix enfantine, une oreille avertie, des mélodies matures, des paroles fraîches et profondes. Joyce Jonathan, auteure-compositeur interprète a mis ses compos sur MyMajorCompany en 2007 et a trouvé 500 producteurs sur le site prêts à miser sur elle. Aujourd'hui, elle a ses clips, ses concerts, et sa carrière qui démarre ! Quoi de plus étonnant pour cette jeune artiste pleine de talent...

CENTENAIRE
Célébration du centenaire de la naissance de Mouloud Mammeri (le 28 décembre 1917 à Taourirt Mimoun). At Yanni en Kabylie. Samedi 21 janvier. Avec le sculpteur Olivier Graïne, auteur de la statue de Mouloud Mammeri érigée à Bouaziz Aït Chebib en juin 2016, et nombre de personnalités. Journée d'action culturelle ouverte à toute personne intéressée. Contact : anrzu.lecentenaire.mammeri@gmail.com

JAZZ
1er concert de Dam'nco Band à Alger. Jeudi 26 janvier. 19h. Ibn Zeydoun. Jazz pop avec le batteur Damien Schmitt, le bassiste Michel Alibo, Michael Lecoq aux claviers, Stéphane Edouard et Fred Dupont
aux percussions, le guitariste Yann Negrit. Accès : 1000 DA.

SOPRANO
La soprano Amel Brahim-Djelloul en concert. Le jeudi 26 janvier dans le cadre du spectacle Les mille et une lunes de la princesse Boudour. Avec le pianiste
Nicolas Jouve et le conteur Jihad Darwiche.

MANGA
Exposition Dz Manga. Musée public national d'art moderne et contemporain-MAMA, jusqu'au jeudi 30 mars. 140 planches et illustrations de bande dessinée de 21 auteurs algériens (lauréats de prix internationaux et nationaux). Ateliers de création de BD: écriture de scénarios, dessin des personnages, story-board, encrage, ombrage, tramage, insertion des bulles, lettrage et colorisation. Rencontres débats, Ventes dédicaces… Consulter: mama-dz.com

CHANGEMENT
Exposition 60 solutions pour le changement... Inventer de nouveaux modèles de développement. Institut français d'Alger du mardi 10 janvier au jeudi 30 mars. 60 initiatives illustrées par les photographies de Yann Arthus-Bertrand. Chaque jour, de nouvelles pratiques sont testées, développées et répliquées. Des villes chinoises ou colombiennes se lancent dans des programmes de chauffage urbain et de transport plus économes en énergie ; des ONG malgaches et brésiliennes accompagnent l'évolution de techniques agricoles pour lutter contre la déforestation ; des entreprises françaises et danoises optimisent leurs processus industriels pour réduire leur empreinte carbone et leur consommation d'eau ...
Les foyers d'innovation se multiplient, au Nord comme au Sud…

DONNER DES CACAHUÈTES AUX JEUNES ENFANTS MEILLEUR MOYEN D'ÉVITER LES ALLERGIES

LES AUTORITÉS sanitaires américaines recommandent de faire consommer des aliments contenant des cacahuètes très tôt chez les nourrissons pour éviter le développement d'une allergie durable à l'arachide.

Ces nouvelles recommandations publiées jeudi par l'Institut national des allergies et des maladies infectieuses (NIAID) s'appuient sur les résultats d'une étude clinique effectuée par ce même institut.

Ces travaux avaient pour la première fois montré que le fait de consommer régulièrement des cacahuètes dès quatre mois et jusqu'à l'âge de cinq ans réduisait de 81% le taux d'allergie chez des enfants à risque par rapport à ceux qui n'en avaient jamais consommée.

Environ 2% des enfants sont affectés aux Etats-Unis, selon une enquête effectuée en 2010, quatre fois plus qu'en 1999.

Cette nouvelle approche a été accueillie très favorablement par l'American Academy of Pediatrics, qui avait publié des recommandations contraires il y a 17 ans selon lesquelles les parents devaient éviter de donner des aliments contenant de l'arachide à des enfants avant l'âge de trois ans.

Les nouvelles directives conseillent pour les nourrissons présentant un risque élevé d'allergie à l'arachide, à savoir des enfants ayant de l'eczéma ou qui sont allergiques aux œufs, de commencer à leur donner des aliments contenant de l'arachide entre quatre et six mois.

Pour les jeunes enfants souffrant modérément d'allergie, il est conseillé de commencer à leur faire consommer de l'arachide à six mois.

Enfin, pour les bébés ne souffrant d'aucune allergie, les parents peuvent commencer à leur donner des produits contenant de l'arachide dès qu'ils peuvent consommer de tels aliments.

RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUES

-Smart Health & Preventive Medicine International Symposium - 12 au 15 janvier 2017 à Alger

-2ème conférence d'infectiologie d'Oran (CIIO) - 27 au 29 janvier 2017 à Oran

-17ème Panarab Cancer Congress 2017 - 20 au 22 avril 2017 à Alger

-Congrès annuelle de la Société Algérienne de Chirurgie Urologique «SACU», la Société Algérienne d'Urodynamique et de Pelvipérinéologie «SALUDPP» et l'Association des Urologues de Constantine «ASUR» - 27 au 29 avril 2017 à Constantine

-2èmes journées de gastroentérologie «Brahim Touchene» - 4 et 5 mai 2017 à Batna

-5ème congrès médical et les 3èmes congrès maghrébins de médecine générale/médecine de famille - 19 et 20 mai 2017 à Oran

Sortie prochaine de 2.200 spécialistes pour satisfaire des besoins en encadrement des hôpitaux du pays

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a annoncé, mardi à Tiaret, la sortie prochaine de 2.200 spécialistes pour satisfaire les besoins en encadrement des hôpitaux du pays.



Dans une déclaration à la presse, en marge de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya, le ministre a souligné que cette promotion de spécialistes sortira «prochainement» pour combler le déficit enregistré dans certains hôpitaux. Par ailleurs, M. Boudiaf a affirmé qu'»il n'y a pas de déficit en encadrement médical dans la wilaya, hormis un petit manque de spécialistes en gynécologie obstétrique», signalant que 350 agents paramédicaux sont formés dans la wilaya dont 50 sages-femmes qui sortiront cette année. En visitant l'hôpital «Djellaba Bounaama» de Ksar Chellala (110 km à l'est de Tiaret), le ministre a annoncé la réception «prochainement» de l'unité de chimiothérapie devant épargner aux cancéreux de la région (200 malades) les déplacements vers le chef-lieu de wilaya et vers d'autres wilayas du pays.

M. Boudiaf a exprimé sa satisfaction quant à la situation des structures sanitaires dans la wilaya, considérant Tiaret parmi les wilayas qui disposent d'indices positifs de la santé en Algérie, surtout en matière d'infrastructures sanitaires.

Le ministre a inauguré une polyclinique dans la commune de Sidi Hosni (30 km au nord de Tiaret) et le nouveau siège de la direction de la santé et de la population.

Il a également inspecté le chantier de réalisation du complexe mère-enfant, la clinique publique d'ORL et d'ophtalmologie à Tiaret dotée de 80 lits. M. Boudiaf a souligné que cette clinique est la première du genre au niveau national qui applique le système de numérisation sans utiliser du papier, ajoutant que cette application sera généralisée aux autres structures sanitaires au niveau national.

Au chantier de réalisation de l'hôpital de 120 lits à Sougueur, il a tenu à rassurer la population de la réception de cet établissement au premier semestre de l'année en cours, indiquant que l'équipement est en cours après achèvement des travaux.

Le programme de la visite du ministre a comporté aussi l'inspection du projet de réalisation d'une unité d'urgences médico-chirurgicales à Ksar Chellala pour un investissement de 174 millions DA et un taux d'avancement des travaux de 40%.

Chirurgie de l'obésité: efficace à long terme chez l'adolescent

LA CHIRURGIE bariatrique permet une perte de poids importante et à long terme chez les adolescents souffrant d'obésité morbide, même si une nouvelle intervention est parfois nécessaire, indiquent deux études publiées, hier dans une revue spécialisée. On parle d'obésité pour un indice de masse corporelle (IMC) situé entre 30 et 40 et d'obésité morbide au-delà de 40. L'IMC est calculé en tenant compte du poids et de la taille, un IMC de 40 correspondant par exemple à une personne mesurant 1,60 m et pesant 103 kilos.

L'obésité morbide touche environ 4,6 millions d'enfants et d'adolescents aux Etats-Unis. Mais aucune étude n'avait encore examiné les effets à long terme d'une chirurgie bariatrique chez les adolescents, alors même que cette chirurgie est de plus en plus fréquemment pratiquée.

L'opération intervient après l'échec de tous les régimes et lorsque la vie du patient est en jeu en raison des facteurs de risque associés à l'obésité comme le diabète ou l'hypertension artérielle.

Plusieurs techniques existent, mais les auteurs des deux études se sont contentés d'étudier les adolescents ayant fait l'objet d'un «bypass» gastrique, une opération consistant à «court-circuiter» une grande partie de l'estomac.

La première étude a porté sur 58 adolescents américains âgés de 13 à 21 ans dont l'IMC moyen a été réduit de 58,5 à 36 un an après l'intervention.

A l'issue d'un suivi moyen de huit ans, leur IMC s'était stabilisé à 42, soit une perte moyenne de poids de l'ordre de 30% (environ 50 kilos) par rapport à leur poids avant l'intervention. Dans le même temps, le pourcentage de diabétiques est tombé de 16 à 2%, d'hypertendus de 47 à 16% et de ceux souffrant d'un cholestérol trop élevé de 86 à 38%.

Seuls effets secondaires notables, une réduction de leurs niveaux de vitamine D ou de vitamine B12 ainsi qu'une anémie résultant d'une moins bonne absorption alimentaire.

La seconde étude, portant sur 81 adolescents suédois dont l'IMC moyen avoisinait les 43 avant l'intervention, montre également une perte de poids de l'ordre de 28% au bout de 5 ans ainsi qu'une diminution notable des cas d'hypertension et d'hypercholestérolémie, et une «rémission» des cas de diabète.

Mais un quart d'entre eux ont dû être réopérés par la suite pour des complications telles que des occlusions intestinales ou des calculs biliaires.

Par ailleurs, 64% manquaient de vitamine D, qui joue un rôle essentiel dans la fixation du calcium par l'organisme, et 32% présentaient une anémie au bout de cinq ans, selon cette étude.

L'opposition serait-elle un faire-valoir ?

Dans l'entretien qu'il accorde à EL-WATAN du 28-12-2016, le politologue considère que l'on assiste à une reproduction des même pratiques et des mêmes représentations de pouvoir, sous une nouvelle forme avec une opposition conciliante.

(Entretien accordé par Mr A.ROUADJIA)
Par Safy Benaissa, cadre supérieur, à la retraite

(2e PARTIE)



Mr ROUADJIA, politologue, nous décrit une vision de la pratique politique dans notre pays, « redondante ».On la retrouve dans pratiquement tous les discours d''une bonne partie de l'opposition – cette opposition, qui pourtant, il stigmatise dans son ensemble -, et de groupes « auto proclamés démocrates ». Il ne nous offre pas une analyse originale, si ce n'est des généralités récurrentes – un régime politique égal à lui-même qui se reproduit sous une façade démocratique, maître du jeu politique, manipulateur, diabolique, persécuteur et pour clore bâillonne l'expression libre et politique -. Encore plus grave ! L'état et ses institutions sont court-circuités .Par qui ? par des réseaux d'intérêts ! Qui les a constitué ou ordonné : il ne le dit pas ! Au lecteur de le deviner.

Parions que c'est le régime (!?) ; mais ce régime, il ne nous le définit pas ! Quelles sont ses mécanismes ? On n'est pas éclairé : ça doit probablement ressembler à un jeu d' « ombres » (!?).

Par ailleurs, on se demande légitimement quelle est son « modèle » d'organisation politique ou son système politique référentiel .Il ne l'identifie pas. On peut nous rétorquer d'être autistes à ses signaux : tous les signes de la démocratie occidentale sont contenus dans son discours. Ah ! Cette démocratie que le « régime » fuit : il craint la souveraineté des citoyens, que le pouvoir lui échappe, qu'il ne sera plus le maître du jeu – même si les institutions sont court-circuités (!?) –

Dans un pays « kidnappé, pour le seul intérêt des kidnappeurs ! » – c'est un « délire paranoïaque » et non une analyse politique **– situation « chaotique » d'un pays entre les mains de despotes qui demande secours à la communauté internationale-.**

D'autre part, affirmer que les partis politiques sont le produit d'un système politique global, qu'ils sont sécrétés par lui, c'est faire offense aux partis qui se sont opposés au « pouvoir » d'état au lendemain de l'indépendance – comme le FFS – ou ceux constitués après l'ouverture démocratique et qui activaient sous d'autres formes ou encore d'autres nés dans la douleur après avoir su bi les affres des geôles.

De plus, la contradiction dans l'argumentaire, c'est dire qu'ils sont « diabolisés et persécutés » par un régime qui les aurait enfantés (!?).

Dans les faits, ces partis sont aussi virulents envers les autorités, qu'il ne l'est. Leurs activités politiques se résument à vitupérer et incriminer le Gouvernement, qu'à séduire les citoyens en leur proposant une alternative politique et économique qui entraînerait leur adhésion. Ils peinent à la concevoir en dehors du cadre politique actuel parce que les conditions sociales et économiques les y contraignent. Pas plus que Mr ROUADJIA qui se complait à souffler dans le même sens tout en les « égratignant » (!?).

La mobilisation qu'il prêche, sans encadrement politique – par les partis politiques- mènera à l'aventure et livrera le pays à l'ingérence étrangère – les exemples font l'actualité internationale-.

Notre appréciation sur la position de notre politologue est qu'il exprime une opposition au pouvoir actuel et qu'il exprime sans ambiguïté – c'est son choix !-. Mais on aurait souhaité qu'il nous gratifie d'une analyse politique objective en tant qu'intellectuel et politologue.

Quant à nous, en tant que curieux, observateurs et attentifs aux « remous » de notre société et de son histoire, nous contribuons, à tenter de restituer, schématiquement le mouvement et le changement qui se sont opérés en son sein.

Notre guerre d'indépendance a été mené sous l'égide du FLN ou s'était fondu tous les partis du mouvement national.

Au lendemain de l'indépendance, ce parti a été maintenu comme l'unique organisation représentative de la société algérienne – ne nous arrêtons pas aux divergences d'acteurs politiques en déphasage avec la réalité du terrain -.



Dès l'ouverture politique, plusieurs partis ont été légalisé dont les plus représentatifs avaient été créé par les différentes sensibilités qui existaient au sein de l'ex-parti unique – miné par des contradictions internes qu'ils exprimaient - . Hors mis le FIS qui s'était « approprié » la seule idéologie dominante dans notre pays –la religion musulmane – parce que partagée par l'immense majorité du peuple algérien, qui a mené à une tragédie nationale, et, que seule la réconciliation nationale a pu contenir, l'ensemble des autres partis n'étaient fondés ni sur une nouvelle idéologie – nationale – ni ne représentaient une classe sociale reposant sur des assises socio-économiques à l'exemple des sociétés occidentales – référence de nos « démocrates »-, qui dans leur ensemble ont des partis de droite ou de gauche, représentant les uns et les autres des intérêts économiques antagonistes –ex, notre parti d'extrême gauche « surfe » sur une idéologie d'importation, étrangère à notre conscience de classe-.

La nature sociale de notre politique socio-économique n'a pas engendré des classes franchement antagoniques – les travailleurs du secteur public qui sont encore majoritaires s'identifient à leurs outils de production et ceux du secteur privé ne sont organisés et souvent sont solidaires avec le patronat ou du moins ne leur manifestent pas leur hostilité - .

Les quelques mouvements de revendications sociales sont l'expression d'une société qui s'agrippe aux acquis sociaux et récuse le recul de leur «état social » - qui en fait évolue de l' « état providence » vers un état régulateur, sans pour autant marginalisé la population fragilisée.

En conclusion, quelle réflexion objecter à cette perception ou approche du « régime » ou de l'état, qu'exprime notre politologue –ils sont amalgamés dans l'entretien – partagée par ceux qui pensent transposer ipso-facto le paradigme démocratique occidental qui est l'aboutissement d'un processus historique du à l'évolution de leur société :

Nos chercheurs, nos intellectuels dans les différentes sciences humaines, qui se focalisent sur l'étude des sociétés occidentales, seraient « inspirés » de l'associer à des travaux de recherche, sur l'histoire sociopolitique de notre propre société pour saisir les valeurs culturelles qu'elle a cumulé et qui constituent les fondements de sa structuration actuelle et sa toile de fond desquelles émanent et se déploient les ressorts sociopolitiques et économiques qui la régissent.

HANDBALL: DIVISION EXCELLENCE/MESSIEURS:(14E JOURNÉE) RÉSULTATS ET CLASSEMENT

- POULE A :

JSE Skikda - GS Pétroliers	24 - 25
HB El Biar - CRB Mila	25 - 26
O. El Oued - MC Saida	21 - 25

IC Ouarlga: Exempt.

Classement :	Pts	J
1 .GS Pétroliers	19	12
2 .JSE Skikda	15	12
- CRB Mila	15	12
4 .IC Ouargla	11	12
- MC Saida	11	12
6 .HBC El Biar	9	12
7 .O. El Oued	3	12

- POULE B :

CRB Baraki - CRB Bordj Bou Arréridj	25 - 25
CR El Harrouch - ES Ain Touta	22 - 23
MB Tadjenanet - MC Oran	25 - 22

C Chelghoum Laid : Exempt

Classement:	Pts	J
1 .ES Ain Touta	19	12
2 .CR Bordj Bou Arréridj	18	12
3 . CRB Baraki	17	12
4 . C. Chelghoum Laid	14	12
5 .MB Tadjenanet	11	12
6 .MC Oran	4	12
7 .CR El Harrouch	-1	12

BASKET-BALL / DIVISION NATIONALE A (DAMES - 7E J)

RÉSULTATS ET CLASSEMENT

USA Batna - Hussein-Dey Marine	48-47
RC Bordj Bou Arréridj - GS Pétroliers	37-96
JF Kouba - MT Sétif	41-52
OC Alger - MC Saïda	105-37

Classement :	Pts	J
1. MT Sétif	12	6
2. Hussein-Dey Marine	9	6
3. GS Pétroliers	8	4
-. USA Batna	8	5
5. JF Kouba	7	5
-. OC Alger	7	5
-. RC Bordj Bou Arréridj	7	6
8. MC Saïda	5	5.

VOLLEY-BALL / NATIONALE UNE MESSIEURS (2E PHASE - 8E J)

RÉSULTATS ET CLASSEMENT

Poule E :

PO Chlef - RC M'Sila	3-1
OMK El Milia - WA Tlemcen	3-0
MB Béjaïa - ES Sétif	2-3
ES Tadjenanet - GS Pétroliers	3-1

Classement :	Pts	J
1. GS Pétroliers	21	8
2. ES Sétif	19	8
3. ES Tadjenanet	12	8
-. OMK El Milia	12	8
5. MB Béjaïa	11	8
6. WA Tlemcen	10	8
7. PO Chlef	6	8
8. RC M'Sila	5	8

POULE F :

EF Ain Azal - NR Bordj Bou Arréridj	0-3
JSC Ouled-Adouan - NC Béjaïa	3-1
MBC Laghouat - O. El Kseur	3-2
WO Rouiba - ASV Blida	3-1

Classement :	Pts	J
1. NR Bordj Bou Arréridj	24	8
2. EF Ain Azal	18	8
3. JSC Ouled-Adouan	15	8
4. NC Béjaïa	14	8
5. O. El Kseur	9	8
6. MCB Laghouat	8	8
7. ASV Blida	4	8
8. WO Rouiba	2	8.

JUDO/CHAMPIONNAT NATIONAL D'EXCELLENCE

Large domination des athlètes du GS Pétroliers



Le GS Pétroliers a dominé les finales de la 1ere journée du Championnat d'Algérie (messieurs/dames) excellence de judo disputées vendredi à la salle Harcha-Hacène (Alger) en glanant six des sept titres mis en jeu.

Avec trois médailles d'or chez les messieurs et autant chez les dames, les athlètes du GSP ont confirmé leur suprématie, ne laissant échapper qu'un seul titre masculin remporté par Laouar Rahmane de Sétif vainqueur en finale des moins de 81 kg devant Mustapha Djaziri sociétaire de la JSM Chéraga. Le Bronze est revenu à Hamza Drid (ASSN) et Amrouche Abdelkader (GSP).Le directeur sportif (DTS) du GSP, Salim Boutebecha s'est montré satisfait des performances de ses judokas. Nous avons bien préparé ce rendez-vous et notre participation au dernier championnat arabe en Arabie Saoudite nous a fait beaucoup de bien. D'habitude le GSP domine les catégories des légers, mais cette fois-ci notre clubs s'est également illustré cher les lourds. Nous sommes satisfaits des résultats obtenus aujourd'hui et nous espérons avoir autant de réussite demain», s'est félicité Boutebecha. La grande surprise de la journée a été l'élimination dès le premier tour de la chevronnée Kaouthar Oualal (-78 kg) battue par Amina Temar qui finalement gagné la médaille d'or grâce à sa victoire face à Sandra Sahnoun (EJK/Tizi Ouzou). Toujours chez les dames, Sonia Asselah (GSP) a remporté sans surprise l'or des plus de 78 kg en battant en finale Maroua Mameri du CO Harrach (Alger), alors que Chikh Thala Thala (EJK/Tizi Ouzou) et Liza Youcefi (USC Tizi Ouzou) ont arraché le bronze. Dans la catégorie des -70 kg, Imen Agouar a dominé en finale Sarah Kerdjadj du DS Baba Hacene (Alger). La seule médaille de bronze est revenue à Azem Nadia de l'EJK Tizi Ouzou. Le GS Pétroliers a remporté trois autres titres en messieurs dans les catégories des lourds. Kadri Mohamed Hamza (-90 kg) a dominé en finale Lamri Reda du CREPESM, au moment où les sociétaires de l'USM Alger Sid Ali Mechache et Mohamed Tahar Hadah ont eu le bronze. Dans la catégorie des -100 kg, Lyes Bouyakoub a dominé dans une finale qui fait vibrer les gradins de la salle Harcha son adversaire Sofiane Benaceur (JC Harrach) qui a montré une grande résistance, mais l'expérience de Bouyakoub a finalement fait la différence. Enfin, Nadjib Temmar a pris l'or des plus de 100 kg après sa victoire devant le judoka de l'ASSN Zouani Billel. Les deux médailles de bronze ont été remportées par Mohamed Grine (JC Constantine) et Lili Mohamed El Hadi du CREPESM. Lors de la 2e journée prévue samedi six catégories sont au programme: -60 kg, -66 kg et -73 kg chez les messieurs, ainsi que celles des -48 kg, -52 kg et -57 kg en dames. Le Championnat National d'Excellence, anciennement dénommé Top-16, est ouvert aux 16 athlètes ayant obtenu le meilleur classement lors des précédents championnats nationaux, à raison de 8 seniors, 4 juniors et 4 espoirs, aussi bien chez les messieurs que chez les dames.

RAFLE/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE

9 pays dont l'Algérie au rendez-vous de Mostaganem

NEUF PAYS dont l'Algérie prendront part au premier championnat d'Afrique de Rafle (garçons et filles), prévu à Mostaganem du 24 au 30 janvier, a-t-on appris vendredi auprès des organisateurs. Outre l'Algérie, la Libye, le Maroc, Mali, Burkina Faso, Mauritanie, Soudan, les Comores, Djibouti. Le comité d'organisation avait fixé la date du 30 décembre dernier pour la confirmation nominative de participation des pays concernés qui auront le droit d'engager huit athlètes au maximum pour la compétition qui se déroulera en individuel, doublette et triplette. En sa qualité de pays organisateur, l'Algérie a le droit d'engager 16 athlètes, un privilège attribué, selon la réglementation en vigueur. «Les préparatifs vont bon train et les meilleures conditions seront réunies pour une organisation logistique parfaite et afin de réussir cet événement sportif, le premier du genre et qui confortera certainement la réputation de l'Algérie dans ce domaine», a indiqué le président de la fédération algérienne de rafle et billard (FARB), Mohamed-Amine Maidi. Il est à rappeler que ce championnat d'Afrique de Rafle devait avoir lieu en Algérie en mars 2015, mais compte tenu de manque moyens à cette période de l'année, une demande de report avait été notifiée et acceptée par la Confédération africaine de Rafle.

«Vu les efforts fournis par les membres du comité d'organisateur et les autres, je reste convaincu que tous ceux qui prendront part à cette manifestation d'envergure, garderont un agréable souvenir de notre pays, tout en espérant que les équipes en compétition nous procurent de belles parties et des émotions intenses», a souhaité le président de la FARB. Le programme déjà arrêté, prévoit une réunion technique et le tirage au sort de la compétition, le soir du mercredi 25 janvier, soit le lendemain de l'arrivée des délégations. La journée du jeudi 26 janvier (8h30-17h00) sera consacrée aux matchs de poules en simple, double et triplette. Le lendemain, vendredi, les athlètes reprendront avec les matchs barrages du simple et la 2è et 3è phase des poules pour les doublettes et triplettes.

Le samedi 28 janvier (8h30-14h00) verra le déroulement des rencontres de demi-finales en simple, double et triplette, alors que les finales sont prévues à partir de 15h30. Les hôtes de l'Algérie bénéficieront durant toute la journée du dimanche d'une visite touristique à la ville de Mostaganem, avant d'assister, dans la soirée, à la cérémonie de clôture du premier Championnat d'Afrique de Rafle (garçons et filles). «Ce programme de compétition pourra connaitre des modifications selon le nombre d'athlètes participants», a ajouté le comité d'organisation. La compétition se déroulera, comme il est de coutume, dans une salle couverte où seront implantés plusieurs terrains (28 m de longueur et 4 m de largeur).

IL NE LUI RESTE QUE LA CAN À OFFRIR AUX ALGÉRIENS

Mahrez : «Remporter la CAN, ça sera la totale pour moi»

L'année 2016 a été incontestablement celle de Riyad Mahrez. Ce dernier a tiré son épingle du jeu que ce soit avec son team de Leicester City ou avec l'EN. Le joueur de l'EN a réalisé une saison de rêve avec des trophées à la pelle.

En décrochant avant-hier le trophée du joueur africain de l'année 2016 de la CAF, Mahrez a bouclé une incroyable moisson de trophées individuels. Sacré meilleur joueur de la Premier League la saison dernière, Mahrez a également remporté le trophée de meilleur joueur africain de la BBC ainsi que celui décerné par la CAF. Cela sans oublier le titre historique de champion d'Angleterre remporté avec brio la saison dernière avec Leicester City. C'est donc avec une grosse confiance en soi que Mahrez va aborder la prochaine Coupe d'Afrique des nations qui aura lieu au Gabon dès le 14 de ce mois.



TOUT REPOSERA SUR SES ÉPAULES

A quelques encablures du début de la CAN, d'aucuns estiment que Mahrez sera la méga-star de cette compétition. Lui, qui n'est autre que le meilleur joueur africain du moment. C'est dire aussi que tout reposera sur ses épaules pour mener les Verts au sacre africain. Il faut dire que les Algériens attendent désormais beaucoup de Mahrez lors de cette CAN, qui n'a souvent pas été à son meilleur niveau sous le maillot national. La CAN sera donc une occasion en or pour lui de prouver ce dont il est capable et concrétiser peut-être le rêve de tous les Algériens, à savoir décrocher une seconde CAN après celle de 1990 remportée à l'époque par les coéquipiers de l'ancien Ballon d'Or africain 1987, Madjer.
Il est attendu en méga-star de la CAN. Ainsi, Riyad Mahrez aura un grand rôle à jouer pour l'EN durant la CAN. Le joueur de Leicester City, et au vu de sa saison exceptionnelle réalisée avec les Foxes et avec l'EN, aura la lourde mission de tirer l'équipe vers l'avant. Mahrez, qui aura donc plus de responsabilités au sein de la sélection au cours de ce tournoi, pourra même porter le brassard de capitaine en raison de l'absence de Carl Medjani. Pour booster davantage Mahrez, Leekens pourrait lui offrir ce privilège. En attendant le début de cette compétition, Mahrez est plus que jamais décidé à offrir ce sacre africain aux Algériens.

«REMPORTER LA CAN, ÇA SERA LA TOTALE POUR MOI»

Fraichement élu joueur africain de l'année 2016 par la CAF, Mahrez était hier de retour au pays. Après avoir rejoint le CTN de Sidi Moussa, il s'est exprimé pour le site de la FAF sur cette consécration ainsi que sur la prochaine participation des Verts à la CAN : «Je suis content de recevoir ce trophée, mais qui ne reste après tout qu'un trophée individuel. Je suis content de le recevoir, et peut-être que ça va jouer moralement en prévision de la CAN. Je vais essayer de donner le maximum de moi pour tirer l'EN vers le haut lors de cette CAN. On va essayer de réaliser une bonne CAN et de rendre le peuple fier de nous». Et d'ajouter : «Remporter la CAN sera la totale pour moi. Mais bon on est encore loin de là. La CAN est une compétition difficile. On doit se concentrer sur tous les détails pour essayer de réussir notre participation à cette compétition».

«JE VAIS TOUT FAIRE POUR TIRER L'EN VERS LE HAUT AU GABON»

En dépit du fait d'avoir remporté le trophée du joueur africain de l'année, Mahrez est resté modeste en insistant sur le fait de remercier ses coéquipiers qui ont joué, selon lui, un grand rôle dans cette consécration : «Je suis à la fois content et heureux de recevoir un tel prix. J'ai une pensée pour mes coéquipiers qui m'ont aidé à gagner ce trophée car sans eux, je n'aurai pas pu le remporter. Je les remercie vivement, que ce soit mes coéquipiers à Leicester City ou bien de la sélection. Je remercie également le coach et le président de la FAF. Je suis vraiment heureux de gagner ce trophée».

«MES COÉQUIPIERS EN SÉLECTION SONT FIERS DE MOI»

Mahrez s'est également exprimé sur son retour à Sidi Moussa après sa consécration et l'accueil chaleureux qui lui a été réservé par ses coéquipiers de l'EN : «Je suis arrivé au CTN vers 9h30. Il y avait quelques-uns qui étaient réveillés et qui m'avaient salué. Je suis rentré dans ma chambre et il y avait Yacine (Brahimi) qui était lui aussi réveillé et m'a salué à son tour. Ils sont contents et fiers de moi. Comme je vous l'ai dit, je leur dédie ce trophée car, sans eux, je n'aurai jamais réussi à décrocher une telle distinction».

LES FOXES LE FÉLICITENT

Leicester City n'a pas oublié son joueur, Riyad Mahrez, après sa consécration de Meilleur joueur africain de l'année 2016. En effet, Les Foxes ont publié sur le site officiel du club un message de félicitations à Mahrez. Ce dernier avait pris le dessus sur les deux autres stars du football africain, le Gabonais Pierre-Emerick Aubameyang (Borussia Dortmund/Allemagne) et le Sénégalais Sadio Mané (Liverpool/Angleterre). Pour rappel, ce trophée est le troisième de la saison pour Mahrez, après la Première League et le trophée de Meilleur joueur du championnat anglais.

ACCUEILLI EN HÉROS AU CTN

Aussitôt arrivé, Riyad Mahrez a directement rejoint le Centre technique de Sidi Moussa, en regagnant ses coéquipiers en regroupement pour la prochaine CAN qui aura lieu au Gabon. Une fois au CTN, 9h, il a rencontré certains de ses coéquipiers qui prenaient leur petit-déjeuner. Ces derniers lui ont réservé un accueil des plus chaleureux et l'ont félicité pour son nouveau titre. Le joueur a été comblé de joie, lui, rappelons-le, qui n'a pas raté l'occasion de féliciter ses coéquipiers en sélection ainsi que le président de la FAF, Raouraoua, au moment de recevoir son trophée des mains du président de la CAF, Issa Hayatou.

IL A PRIS SON PETIT DÉJEUNER AVEC SES COÉQUIPIERS

Mahrez a pris son petit déjeuner avec ses coéquipiers au CTN, avant d'aller se reposer suite au long voyage épuisant, et assister à la réunion avec le staff technique. Pendant le déjeuner, par contre, ils étaient tous là, les staffs technique, administratif et médical, pour le recevoir en star.

SELON CALCIOMERCATO, FEGHOULI AURAIT DONNÉ SON ACCORD À CE CLUB ITALIEN

LA MÊME source précise que les dirigeants du club italien vont formuler une offre de 10 millions d'euros à West Ham...
Selon le site italien, CalcioMercato, Sofiane Feghouli aurait donné son accord aux dirigeants de l'AS Rome pour rejoindre le club de la capitale italienne dès cet hiver.
Selon la même source, il ne reste pour les dirigeants Romains que de trouver un accord avec leurs homologues anglais de West Ham. La même source précise que les dirigeants du club italien vont formuler une offre de 10 millions d'euros à West Ham pour s'attacher les services de Soso.

OL : PARIS OU LE MILAN DÈS CET HIVER POUR GHEZZAL ?

AVEC un contrat qui s'achève en juin 2017 avec l'OL, Rachid Ghezzal n'a toujours pas signé de prolongation de contrat Et à en croire les informations de Footmercato, il n'est plus question de prolongation de contrat pour Ghezzal avec l'Olympique Lyonnais, son club formateur.
Après plusieurs mois de négociations, les deux parties ont été incapables de rapprocher leur point de vue.
Le joueur de 25 ans pourrait donc quitter l'effectif de Bruno Génésio d'ici le 31 janvier prochain comme l'indique Foot-sur7.
Et aux dernières nouvelles, l'AC Milan ferait un énorme pressing pour convaincre le natif de Décines-Charpieu de rejoindre San Siro dès cet hiver.
Les Rossoneri aimeraient faire de Rachid Ghezzal l'une des nouvelles pierres de l'édifice milanais.
Un projet qui aurait d'ailleurs séduit l'ailier lyonnais.
Toutefois, le Paris Saint-Germain n'aurait pas encore dit son dernier mot dans ce dossier.

UNE OFFRE DE 10 MILLIONS D'EUROS POUR BELFODIL

EN BELGIQUE, l'on parle du départ d'Ishak Belfodil du Standard de Liège durant ce mercato hivernal.
Selon Sudpresse, le Standard a reçu une offre de 10 millions d'euros pour son attaquant.
Cette offre émanerait du club anglais d'Everton.
Deux autres équipes sont intéressées par les services de l'ancien attaquant lyonnais, le Celta Vigo et West Bromwich Albion. Non retenu pour la CAN 2017, Belfodil s'est relancé cette saison dans le championnat belge où il a inscrit sept buts alors qu'il évolue comme meneur de jeu.

La doyenne de Belgique souffle ses 112 bougies

ALICIA VAN DEN BERGHE-CORVELEYN fêtera dimanche son 112e anniversaire. La super-centenaire ostendaise, qui vit toujours dans sa ville d'origine, est la femme la plus âgée de Belgique depuis l'an dernier.
Alicia Van den Berghe-Corveleyn a célébré pour la première fois l'année dernière son anniversaire en tant que doyenne de Belgique.

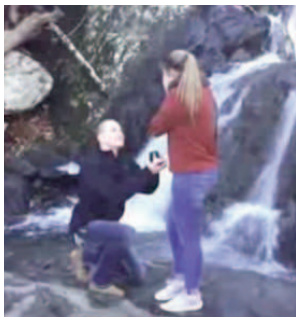


NÉE EN 1905
Alicia est née le 8 janvier 1905 à Ostende et a fui vers le Royaume-Uni lors de la Première Guerre mondiale pour ensuite retourner au pays. Elle souhaite fêter son anniversaire avec ses amis intimes. La Ville d'Ostende lui a souhaité un joyeux anniversaire et lui a envoyé un bouquet de fleurs.

SECRET DE LONGÉVITÉ
Alicia, selon qui son secret est de manger "une tartine d'américain préparé" par jour, peut devenir en 2017 la femme la plus âgée de l'histoire de la Belgique. Pour l'instant, il s'agit de Joanna Catharina Deroover qui est décédée en 2002 à 112 ans et 186 jours.

IL GRILLE UN FEU ROUGE, 10 KG D'HÉROÏNE SONT SAISIS CHEZ LUI

DIX KILOS D'HÉROÏNE, 58 kilos de produits de coupage et 4,4 kilos de cocaïne ont été saisis à Montpellier à la suite d'un banal feu rouge grillé, a annoncé mercredi le procureur de la République de Montpellier.
Dans cette affaire, un homme de nationalité marocaine, habitant Montpellier, âgé de 22 ans et travaillant dans un salon de coiffure, a été déféré pour "trafic de stupéfiants" mercredi, a précisé Christophe Barret lors d'une conférence de presse.
M. Barret a qualifié cette saisie "d'historique" à Montpellier, où la consommation et les saisies portent habituellement sur le cannabis, les drogues de synthèse ou la cocaïne.
"On est à un niveau de trafic extrêmement important, avec cette quantité de drogues dures et de produits de coupage, il faut être capable d'investir en cash, de couper la drogue, d'avoir des clients", a notamment énuméré M. Barret, estimant que les trafiquants concernés étaient sans doute "des gens très bien placés, ayant des contacts internationaux".
Avec les produits de coupage saisis, "68 kilos d'héroïne étaient susceptibles d'être mis sur le marché", pour un montant total se chiffrant "en millions d'euros", a-t-il souligné.
"Grillé" le soir du Réveillon
"Le démarrage de ce dossier, c'est un feu rouge grillé le soir du Réveillon", a raconté le procureur de Montpellier. Des policiers sont témoins de l'infraction vers 04H00 du matin le 1er janvier. Le conducteur refuse de s'arrêter. "Une course-poursuite de plusieurs minutes s'engage, de nombreuses infractions sont commises par le conducteur".
Interpellé après un accident dans le quartier des Facultés au nord de Montpellier et après avoir tenté de s'enfuir et de frapper les policiers, le jeune conducteur de la Renault Mégane jette du véhicule un sachet de ce qui se révèlera être 50 grammes de cocaïne.
Les enquêteurs parviennent à remonter jusqu'à son domicile dans le centre de Montpellier. C'est là qu'ils découvriront le 1er janvier la drogue dure et les produits de coupage lors de perquisitions. L'homme déféré ce mercredi est "totalement inconnu des services spécialisés" et assure n'être qu'une "nourrice", a précisé le procureur.
L'enquête a été confiée au SRPJ de Montpellier qui va désormais chercher à "remonter ce réseau de trafiquants", a conclu M. Barret.



SA DEMANDE EN MARIAGE TOMBE LITTÉRALEMENT À L'EAU

ELLE A QUAND MÊME DIT OUI.
Le cadre était parfait et romantique. Au pied d'une fontaine du Maryland, Isaiah Adams s'est mis à genoux pour demander la main de Grace, et la jeune femme a dit oui, tandis qu'un proche filmait ce moment dont le couple allait se souvenir toute leur vie. Mais au moment de lui donner la bague, c'est la panique: le bijou vient de tomber dans la rivière.
"J'étais en train de pleurer de joie et j'ai pleuré de peur en même temps", explique Grace à l'émission Inside Edition. "J'ai regardé son visage et il était choqué." Malheureusement, le couple n'a pas retrouvé le bague, mais le mariage aura bien lieu.

UNE DESCENTE À LA VERTICALE EN VTT



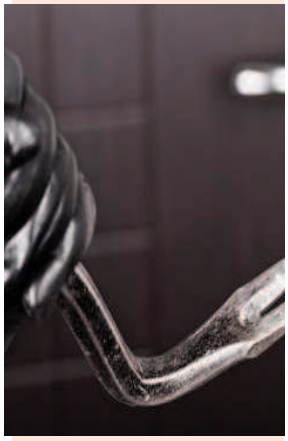
LE VTTISTE américain Kyle Mears a publié sur son compte Instagram une vidéo très impressionnante où on le voit descendre à pic une pente quasiment à la verticale.
"La peur est une chose amusante", commente-t-il notamment. La vidéo, massivement commentée, a été vue à plus 11.000 reprises à l'heure d'écrire ces lignes. Ces images ont été tournées dans le désert de Moab, dans l'Utah (ouest des Etats-Unis).

ILS SONT JUMEAUX MAIS NE SONT PAS NÉS LA MÊME ANNÉE



LA FIN de l'année réserve parfois des particularités administratives inattendues... Sawyer Matthew et Everett Jackson sont jumeaux et sont nés à dix minutes d'intervalle dans une clinique de Phoenix, dans l'État de l'Arizona (ouest des Etats-Unis). Situation insolite, leur père Brandon Shay a conduit son épouse Holly à l'hôpital dans les toutes dernières heures de l'année 2016. Résultat? Le premier est né un peu avant la fin de l'année et le second un peu après.
Ces jumeaux sont donc nés avec une année d'écart. L'un verra la date du 31 décembre 2016 inscrite sur sa carte d'identité, l'autre celle du 1er janvier 2017. De quoi prévoir quelques beaux réveillons à l'avenir chez la famille Shay...

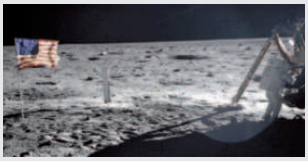
IL AVOUE UNE QUINZAINE DE CAMBRIOLAGES... POUR FAIRE PLAISIR À SA MÈRE



IL AVAIT PROMIS à sa mère de changer de vie en 2017: un homme a été condamné mardi dans les Vosges à un an de prison pour des cambriolages, après s'être rendu aux gendarmes le 31 décembre, a-t-on appris mercredi de sources concordantes.
L'homme de 21 ans avait pris contact le 31 décembre avec les gendarmes de Neufchâteau (Vosges), leur demandant de le placer en garde à vue, a expliqué son avocat, Me Renaud Gérardin, confirmant une information du quotidien Vosges Matin.
Il avait indiqué vouloir "rompre avec son passé de délinquant et repartir à zéro, sans avoir ces casseroles derrière lui", conformément à "une promesse faite à sa mère et son frère", a précisé son avocat.
Le jeune homme a reconnu être l'auteur d'une quinzaine de cambriolages, alors qu'"il n'y avait aucun élément qui reliait ces faits à mon client", selon Me Gérardin.
Jugé mardi en comparution immédiate, le jeune homme a été condamné à un an d'emprisonnement, dont six mois avec sursis avec mise à l'épreuve pour une durée de deux ans, pour 15 vols et deux tentatives de vol.

LE SAVIEZ-VOUS !

« FLY ME TO THE MOON » DE FRANK SINATRA A ÉTÉ JOUÉE SUR LA LUNE.



Écrite par Bart Howard en 1954, « Fly Me to the Moon » est une chanson très populaire. Elle a été intitulée « In Other Words » au départ, mais les éditeurs ont changé son nom en raison de sa popularité en tant que « Fly Me to the Moon » de la première ligne du verset B.
En 1964, Frank Sinatra, accompagné par Count Basie, a enregistré la version la plus connue de la chanson sur l'album « It Might As Well Be Swing ». Les astronautes d'Apollo 10 ont fait jouer cet enregistrement sur leur lunaire orbitale de la mission, « Fly me to the moon » a été jouée sur la lune elle-même par l'astronaute Buzz Aldrin lors de la mission Apollo 11 en Juillet 1969.
La chanson a été interprétée par Diana Krall lors du 40ème anniversaire de la cérémonie de commémoration d'Apollo 11 qui s'est tenue à « Smithsonian Air and Space Museum » en Juillet 2009.

CES 2017 :

HP réchauffe son Sprout Pro



HP a présenté une nouvelle version de son Sprout Pro, la déclinaison professionn1elle de son ordinateur Sprout destiné à la création graphique. Optimisé pour Windows 0, le Sprout Pro G2 arrivera en mars 2017 sur le marché.HP présentait son ordinateur Sprout en 2014.

Cet ovni du marché PC se destinait principalement aux graphistes et faisait le pari de proposer un ordinateur tout-en-un intégrant de nombreux périphériques destinés à la création graphique, tels qu'un scanner 3D, une tablette intégrée ou encore un écran tactile. Une véritable innovation dans un marché du PC qui en manquait cruellement, mais la première version du Sprout manquait cruellement de puissance pour convenir à des usages professionnels, malgré un prix qui le plaçait hors de portée de la bourse des amateurs.

Deux ans plus tard, HP corrigeait le tir en dévoilant au début de l'année 2016 son Sprout Pro G1, aujourd'hui réactualisé à l'occasion du CES 2017 dans une version Sprout Pro G2. Pas de révolution pour cette nouvelle machine, mais une remise au goût du jour qui se traduit notamment dans les performances : le processeur gagne ainsi en puissance par rapport à la version G1 et passe d'un Intel Core i7-6700 à un Intel Core i7 7700T.

La mémoire Ram du G2 a également été doublée (16 Go) par rapport au G1. La capacité de stockage reste en revanche la même, tout comme la carte graphique proposée (une Nvidia GTX 960M en externe et une carte Intel HD Graphics 630 en interne.)

La principale nouveauté de ce G2 semble être son nouveau stylet.

Ce stylet « Active Pen » était déjà proposé par HP pour son Spectre, mais celui-ci est maintenant proposé aux utilisateurs du Sprout qui pourront l'utiliser sur l'interface tablette tactile proposée par l'ordinateur d'HP. Ce nouveau stylet permettra une plus grande finesse de dessin et pourra mieux capter la pression exercée par l'utilisateur, contrairement à l'ancienne version.

Le prix reste néanmoins inconnu, tout comme sa disponibilité sur le territoire européen. La version G1 avait été proposée aux États Unis au prix de 2199 dollars, mais n'était pas disponible sur le marché français. Seul le Sprout original était disponible, mais on imagine que HP souhaitait tester son produit à domicile avant d'envisager de le proposer ailleurs.

Hp devra par ailleurs composer avec un concurrent de taille, en l'occurrence Microsoft qui a frappé un grand coup avec sa Surface Studio (et son compagnon Surface Dial) qui vise exactement les mêmes populations de créatifs mais qui apporte des innovations jamais vu jusqu'à présent.

Le ticket d'entrée est néanmoins plus élevé : à partir de

INTEL COMPUTE CARD :

UN PC PUISSANT DE LA TAILLE D'UNE CARTE DE CRÉDIT

Dévoilé au CES de Las Vegas, ce nouveau PC miniature abrite un processeur Kaby Lake et même une petite carte graphique. Mais il ne s'agit pas d'en faire un PC d'appoint pour Intel.

Ce n'est pas la première fois qu'Intel planche sur le concept de mini-PC. En 2015, le fondeur lançait son Compute Stick, un PC complet qui tient dans la poche (10 centimètres de long).De la forme d'une grosse clé USB, elle renferme une configuration complète et se branche sur n'importe quel moniteur ou TV doté d'une prise HDMI. Ce mini-PC est animé par un processeur Intel Atom Bay Trail quadri-coeurs cadencé à 1,33 GHz mais pouvant se hisser jusqu'à 1,83 GHz.

Aujourd'hui, le fondeur va plus loin en



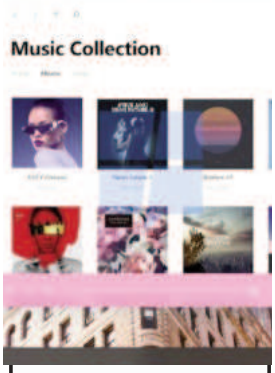
présentant au CES de Las Vegas le concept de l'Intel Compute Card qui prend la forme d'une carte de crédit. Ainsi dans un format de 5 mm d'épaisseur, 55 mm de large et 94 mm de longueur, on trouve un processeur Kaby Lake, du Bluetooth, du Wi-Fi, de la RAM, du stockage flash et même une petite puce graphique. Le tout se connecte en USB-C.

Intel présente ce produit non pas comme un PC d'appoint (comme le Compute Stick) mais comme un produit de support destiné à d'autres appareils, notamment connectés.

Un peu comme une carte mère, évolutive, qui serait proposée à des partenaires industriels, on peut penser à des fabricants de télévision, d'électroménager.

L'Intel Compute Card devrait être commercialisée au mois de juin avec plusieurs configurations. Les tarifs n'ont pas été communiqués.

WINDOWS 10 : DES IMAGES DE LA PROCHAINE INTERFACE NEON



Le travail sur l'évolution de la charte graphique de l'OS et des applications natives se poursuit. Des images illustrent l'avancée des développements.

On sait que Microsoft travaille depuis plusieurs mois sur un rafraîchissement de la charte graphique de Windows 10 et du design applications natives. Microsoft avait déjà eu une approche similaire il y a quelques années en présentant son interface Metro, qui avait rapidement évolué vers Microsoft Design Language, une charte graphique visant à harmoniser les interfaces sur Windows.

Ce travail continue donc, connu sous le nom de code projet Neon, celle-ci viendrait prendre la suite de Microsoft Design Language 2 et unifier l'interface des différentes versions de Windows 10. Peu de détails sont pour l'instant connus, mais l'accent sera mis sur les transitions et les animations de cette nouvelle interface.

Le nouveau projet Neon ne devrait pas apporter une révolution majeure de l'interface par rapport au style de Microsoft Design Language 2, mais Microsoft entend corriger les défauts et les incohérences de sa charte graphique afin de la rendre mieux adaptée à l'écosystème Windows 10. Cette nouvelle interface devrait voir le jour en 2017 à l'occasion du lancement de la mise à jour Redstone 3, prévue pour l'automne 2017.

Des premières images des applications natives revues ont néanmoins fuité sur MSPoweruser. On remarque des effets de transparence (effet Acrylic), de flou issus de l'héritage Aero de Windows 7 et d' animations vues dans les OS Windows Phone.

Les captures montrent ainsi la nouvelle application Musique et la refonte d'Outlook Mail qui exploitent ces effets. Rien ne dit que ces travaux sont définitifs mais ils donnent une idée de la philosophie graphique des futurs Windows 10 qui clairement entendent être homogènes.

Les utilisateurs du programme Windows Insider devraient comme d'habitude être parmi les premiers à bénéficier de ces changements aux alentours du mois d'avril 2017. Cette mise à jour sera tout d'abord réservée aux applications Microsoft, avant d'être ouverte aux développeurs tiers à partir de la mise à jour Redstone 4 prévue pour 2018, explique Windows Central.

Questions ?
Réponses !

POURQUOI LES RÉGIMES À RÉPÉTITION FONT-ILS GROSSIR ?



À force de faire des régimes à répétition, on obtient l'effet inverse de celui qui était souhaité. Au final, la répétition des cures d'amaigrissement s'est soldée par… une prise de poids. C'est le fameux effet yoyo.

L'effet yoyo

L'alternance de périodes de restriction avec des périodes considérées « d'abondance » par l'organisme, influe inévitablement sur le stockage de réserves par ce dernier. Souvent après une perte de poids, si on ne s'engage pas dans une phase de stabilisation puis d'équilibre alimentaire pérenne, la reprise de poids peut être plus importante que la perte. La phase de restriction suivante devra donc être encore plus importante et drastique, car nous devrons perdre davantage de poids. Et au fur et à mesure des régimes, la chose devient de plus en plus difficile…

Régime : la bonne méthode

Faire un régime, c'est apprendre à équilibrer son alimentation pour que les apports correspondent aux dépenses. C'est aussi adopter cet équilibre sur le long terme. C'est pourquoi une cure d'amaigrissement n'est pas une démarche anodine. Elle doit donc toujours être encadrée par un professionnel de la nutrition (médecin ou diététicien). Celui-ci sera amené à recommander tout un ensemble de mesures pour améliorer votre hygiène de vie, comme la pratique régulière d'activité physique.

La lente incubation des œufs des dinosaures expliquerait leur extinction



Une étude publiée dans les Comptes rendus de l'académie américaine des sciences (PNAS) montre que l'éclosion des oeufs de dinosaures prenait apparemment de trois à six mois, une incubation prolongée qui pourrait avoir affecté leur capacité à survivre face à des populations d'oiseaux, de reptiles et de mammifères qui se reproduisaient plus rapidement.

Cette étude laisse penser que cette durée d'incubation a probablement nui aux dinosaures dans la compétition pour survivre après la grande extinction des espèces il y a 65 millions d'années à la suite de la chute d'un astéroïde géant qui a bouleversé durablement le climat terrestre.

Les chercheurs se sont intéressés à des dents de deux embryons rares de dinosaures fossilisés pour parvenir à ces conclusions: le temps d'incubation chez les dinosaures était davantage similaire à ce qui est observé chez les reptiles que chez les oiseaux.

Jusqu'à présent les scientifiques pensaient plutôt le contraire. "Nous savons très peu de choses concernant l'embryologie des dinosaures", relève Mark Norell, conservateur du département de paléontologie au Musée américain d'histoire naturelle à New York, co-auteur de ces travaux. "Mais grâce à des technologies avancées comme les scanners et la microscopie à haute résolution, nous faisons des découvertes qu'on ne pouvait même pas imaginer il y a vingt ans".

Dans la mesure où les oiseaux sont les descendants vivants des dinosaures, les paléontologues ont longtemps pensé que la durée d'incubation des oeufs de ces derniers était similaire, soit une période variant de 11 à 85 jours.

Pour vérifier cette hypothèse ces scientifiques ont analysé les dents fossilisées de deux embryons exceptionnellement bien préservés de dinosaures. Le premier est celui d'un protocératops, un dinosaure de la taille d'un mouton, dont l'oeuf, plutôt petit, pesait 194 grammes. Le fossile avait été découvert en Mongolie, dans le désert de Gobi.

Le second embryon était celui d'un hypacrosaurus, un grand dinosaure à bec de canard herbivore de neuf mètres de long, qui vivait en Amérique du Nord. Ses oeufs pesaient plus de quatre kilos.

Pour déterminer l'âge des embryons et la durée de leur développement, les auteurs ont analysé et compté avec un microscope à haute définition les lignes de croissance des dents, une caractéristique présente chez tous les animaux, y compris les êtres humains.

Les résultats indiquent des temps d'incubation des dinosaures non-aviaires similaires à ceux des reptiles, dont les oeufs mettent deux fois plus de temps à éclore que ceux des oiseaux.

Cette étude indique que les oiseaux ont probablement évolué beaucoup plus rapidement après que leur branche se fût séparée du reste de la famille des dinosaures, pointent ces chercheurs.

Le bisphénol A est bien responsable d'intolérances alimentaires

L'observation de rats exposés au bisphénol A (BPA) in-utéro a mis en évidence un risque de réactions alimentaires chez le fœtus et le nourrisson. Pionnière en la matière, cette étude a été menée par des chercheurs de l'Inra Toulouse Midi-Pyrénées. Lesquels rappellent l'importance d'interdire le BPA dans les plastiques de nouvelle génération.

Au total, 2 Français sur 10 sont concernés par une intolérance ou une allergie alimentaire. En partie déclenchées sous l'influence de l'environnement, elles sont aussi favorisées par l'exposition quotidienne aux perturbateurs endocriniens. Une équipe de chercheurs de l'Inra Toulouse Midi Pyrénées (Unité Toxicologique alimentaire Toxalim) vient en effet de prouver qu'une exposition périnatale au bisphénol A augmente le risque d'intolérance alimentaire à l'âge adulte. « Même à de très faibles doses, ce perturbateur endocrinien contenu dans le plastique s'avère toxique, en particulier chez les organismes vulnérables des fœtus et des nourrissons », expliquent les auteurs.

Pour le démontrer, les chercheurs ont comparé l'immunité et la tolérance alimentaire de deux cohortes de rates en gestation. Le premier groupe a reçu par voie orale une dose quotidienne de BPA, à 5 µg/kg de poids corporel, depuis la gestation jusqu'au sevrage des nouveau-nés à 21 jours. Les rates du second groupe n'ont pas été exposées au bisphénol A.



Le bisphénol A est présent dans les canettes, les boîtes de conserves et une multitude d'autres contenants alimentaires. Il peut parfois se mélanger à la nourriture et être ingéré. Une fois dans le corps, il mime les effets des œstrogènes, ce qui dérégule les taux d'hormones sexuelles chez les hommes et favorise l'apparition de cancers du sein chez la femme. Entre autres.

Allergie de l'adulte

Les deux groupes ont ensuite été nourris à l'ovalbumine. Résultat : à l'âge adulte, soit 45 jours après la gestation, cette protéine contenue dans le blanc d'œuf a déclenché une inflammation du côlon uniquement chez les animaux exposés, attestant d'une intolérance alimentaire.

Ces résultats appuient les décisions récemment prises par les autorités françaises. Lesquelles ont divisé par 10 la valeur du seuil toxicologique comparé à celle en vigueur avant 2013. L'utilisation de BPA dans les contenants alimentaires destinés aux nourrissons a été interdite l'année dernière. Et ce perturbateur endocrinien devrait par ailleurs disparaître de la composition de tous les emballages alimentaires à compter de 2015.

POLLUTION DE L'AIR

La Chine appliquera de nouvelles normes sur l'essence et le gasoil

La Chine, premier pollueur du monde, appliquera de nouvelles normes nationales sur l'essence et le gasoil en 2017 pour réduire les émissions des véhicules, a rapporté l'agence Chine Nouvelle.



A partir de janvier 2017, l'essence et le gasoil devront répondre à la norme Nationale V, l'équivalent de la norme Euro 5, a précisé l'agence. Les grandes villes chinoises ont déjà adopté la norme Nationale V, mais celle-ci n'est pas encore obligatoire dans les régions intérieures. Les autorités espèrent que l'application de la norme nationale permettra d'améliorer la qualité de l'air. Le smog est récurrent en hiver dans le nord de la Chine et les émissions des véhicules constituent une source principale de cette pollution. Selon le ministère de la Protection de l'environnement, la Chine adoptera la norme d'émissions Nationale VI, plus stricte, en juillet 2020.

La Chine comptait fin 2015 plus de 170 millions de véhicules, dont environ 150 millions de véhicules légers. Leurs émissions étaient estimées à 45,3 millions de tonnes, selon le responsable du ministère Liu Bingjiang.

Le comité permanent du parlement chinois a adopté dimanche une nouvelle loi sur l'éco-taxe, sans inclure le dioxyde de carbone (CO_2). Cette loi, applicable aux entreprises et institutions et qui entrera en vigueur le 1er janvier 2018, fixe un prix de 1,2 yuan (0,16 euro) pour chaque unité d'émission polluante.

ALERTE POLLUTION

Les zones urbaines de Savoie et Haute-Savoie concernées

Les zones urbaines des départements de Savoie et de Haute-Savoie en France ont été placées samedi en procédure d'alerte pollution par leurs préfectures respectives en raison d'un pic de concentration en particules fines, selon un communiqué commun des deux préfectures. Les concentrations importantes en particules fines relevées dans les agglomérations de Chambéry, Annecy ou encore Albertville sont la conséquence d'une trop faible dispersion des polluants, dont les émissions restent immobilisées dans les vallées alpines en raison des conditions anticycloniques. La Vallée de l'Arve, qui mène à Chamonix, en Haute-Savoie, a connu récemment un 25e jour consécutif de pollution aux particules fines. Les préfectures précisent qu'il n'y a "pas d'amélioration nette attendue pour les jours prochains sur l'est de la région alpine". "Toutefois, ajoutent-elles, la situation est meilleure sur le bassin grenoblois, qui devrait rester sous le seuil d'information pour les prochaines 36 heures".

A ce niveau d'alerte, des mesures de restriction des activités polluantes, comme la réduction de la vitesse de circulation de 20km/h, doivent être respectées.

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE :

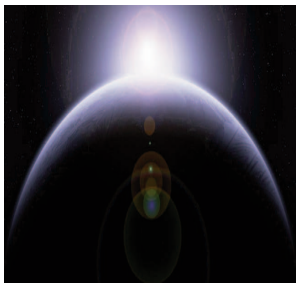
la règle en géologie...

LE TAUX de CO_2 atmosphérique n'a jamais été aussi faible qu'aujourd'hui et la relation température/teneur en CO_2 reste encore mal comprise Depuis que la Terre existe, c'est-à-dire depuis 4,567 milliards d'années[1], s'il est bien une constante c'est qu'elle n'est jamais restée figée telle quelle, et qu'elle fut sans cesse profondément modifiée de façon plutôt aléatoire. Cela concerne autant les processus internes (notamment la composition de la lithosphère et les variations des mécanismes affectant la dérive des continents) que les processus externes

Parmi ces derniers l'atmosphère n'a cessé de varier du tout au tout notamment en ce qui concerne sa composition gazeuse. L'ensemble de ces processus internes et externes se sont sans cesse 'télescopés' et ont entraîné des rétroactions complexes à l'origine des nombreux changements climatiques observés dans les archives géologiques.

A ces paramètres s'ajoutent également ceux pilotés à l'échelle extraterrestre, parmi les plus importants citons l'activité du Soleil ou les variations des paramètres orbitaux de notre Planète (précession, obliquité, écliptique).

Le résultat est une combinaison extrêmement complexe de processus cumulatifs réguliers, irréguliers, linéaires ou non, chaotiques souvent, jouant à toutes les échelles temporelles et affectant à tout moment le climat qui en constitue une réponse. Physiciens, chimistes, biologistes, géographes... géologues tentent



chacun à partir de son pré-carré de démêler cet écheveau particulièrement difficile à comprendre. Les synergies entre les disciplines sont heureusement nombreuses et le système climatique est peu à peu mis à nu à travers les temps géologiques.

L'étude du climat actuel semble plus simple que celle des paléoclimats, il s'agit cependant également d'une situation complexe vu l'importance des paramètres mesurables et mesurés qui contribuent à établir la dynamique de notre atmosphère aujourd'hui.

L'étude de l'atmosphère est donc bien un des points incontournables pour qui veut comprendre un système climatique, elle est en prise directe avec la partie interne de la Terre (exemple des volcans, de l'érosion continentale suite aux orogenèses ou formations des chaînes de montagnes…), avec la partie externe ou superficielle (exemple des océans, des forêts…) et la composante extraterrestre (exemple des flux des rayons galactiques cosmiques, des impacts de météorites …). Nombre de ces paramètres sont cernés de manière satisfaisante depuis que la Terre existe. Cette connaissance débute avec le modèle du 'paradoxe du Soleil froid' ou hypothèse astronomique du Soleil pâle[2].

Les premières atmosphères, des réservoirs de gaz à effet de serre

Ce modèle d'évolution du Soleil prédit que sa luminosité était plus faible de 25 à 30% de l'Hadéen à l'Archéen, soit d'environ 4,6 à 4,0 Ga (Ga = milliards d'années). Si l'on considère que la Terre possédait durant cette période une atmosphère semblable à la nôtre il faudrait alors attendre 2 milliards d'années (donc jusqu'au début du Paléoprotérozoïque) pour que sa température de surface dépasse 0°C, la température initiale à 4,6 Ga étant comprise entre -43 et -23°C suivant le modèle du 'paradoxe du Soleil froid'.

La quasi-totalité des océans aurait dû être couverte de glace. Les géologues n'ont jamais relevé de trace de glaciation globale durant cette longue période excepté quelques glaciers locaux à 2,9 Ga (glaciation 'pongolienne') et à 2,4 Ga (glaciation huronienne). Ils concluent bien au contraire à une période chaude comme en témoignent notamment la présence de cyanobactéries à 3,8 Ga[3] et d'un cycle érosif de l'eau déjà actif ayant mené à l'accumulation de petits cristaux de zircon il y a 4,4 Ga[4]. L'eau était donc déjà présente 160 Ma (= millions d'années) après la formation de la Terre et les températures océaniques déduites des isotopes de l'oxygène et du silicium mesurés sur des roches siliceuses variaient entre 30 à 50°C (Archéen et Paléoprotérozoïque) bien loin d'un climat qui aurait du être globalement très froid comme le laisserait supposer un 'Soleil pâle' de faible luminosité.

Quel est donc le ou les responsables qui ont permis que la surface de la Planète fût chaude jusqu'au moins le Paléoprotérozoïque il y a 2,5 à 2,4 Ga ? Les températures atmosphériques reconstituées étaient comprises entre + 55 et + 85 °C à l'Archéen. Le candidat numéro 1 est le méthane (CH_4), gaz à effet de serre bien plus puissant que le CO_2, s'y ajoutent l'éthane (C_2H_6), le dioxyde de carbone (CO_2), l'azote (N_2), l'oxyde nitreux (N_2O), l'ammoniaque (NH_3) et même la vapeur d'eau (H_2O). Le méthane, en l'absence d'oxygène à cette période[5] présentait des teneurs de 100 à 1000 fois la teneur de l'atmosphère actuelle.

L'origine de ce méthane, probablement abiotique et biotique (production par les archées méthanogènes[6]), fait l'objet de nombreuses études et plusieurs hypothèses sont avancées pour sa quantification. Concernant le CO_2, l'étude de paléosols, des BIF (= 'Banded Iron Formation'[7]) et de minéraux silicatés ou particuliers (pyrite, sidérite, uraninite)[8] montre que sa teneur dans l'atmosphère précambrienne était de 10 à 1 000 fois l'actuelle.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbss@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

J. A., ARCHITECTE 05 ans d'expérience ETUDE et SUIVI, maitrise BIE AUTOCADE - ARCHICAD, cherche emploi. Télé. : (0554) 38.01.70.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

Directrice de la Rédaction
TANIA GACEM

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000 Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2017
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Grands-Mères recettes et astuces

7 brûle-graisses naturels

De nos jours, l'obésité est l'un des plus grands problèmes de santé publique. Beaucoup de gens en souffrent dans le monde et sont donc à la recherche de solutions qui leur permettront de perdre du poids. L'une des options les plus populaires à l'heure de maigrir est la pratique d'un sport, mais l'alimentation aussi est cruciale si l'on veut atteindre son objectif. Car il est capital de prendre soin de sa santé ! Pour vous permettre de vous familiariser avec eux, nous vous présentons neuf brûle-graisses naturels qui se trouvent surtout dans les aliments que nous consommons quotidiennement.

1. Le thé vert



Cette boisson est sans aucun doute l'un des brûle-graisses les plus populaires actuellement ! Comme le thé noir, le thé vert nous permet de contrôler notre poids, car il accélère le métabolisme et permet donc au corps d'absorber moins de graisses provenant des aliments et de favorise leur élimination. Le thé vert brûle en moyenne 35 à 43% de graisses en plus que d'autres boissons similaires.

2. Les agrumes



Les aliments riches en vitamine C accélèrent le métabolisme, ce qui se traduit par l'élimination d'une plus grande quantité de graisses. De plus, les agrumes sont recommandés pour lutter contre l'anémie et les rhumes, ou pour contrôler le taux de cholestérol dans le sang.

3. Le piment



De récentes études ont démontré que la capsaïcine, un composé chimique qui se retrouve dans cet aliment, permet de réduire la proportion de graisse qui s'est installée dans le corps. De même, la quantité importante de vitamine C que contiennent ces piments accélère le métabolisme et permet de brûler plus rapidement les graisses !

4. Le café



Le café est un thermogénique qui facilite l'élimination des graisses en accélérant le métabolisme et en brûlant les calories. Il faut cependant le consommer avec prudence, car il fait augmenter la tension artérielle et peut provoquer d'autres problèmes comme la tachycardie.

5. Les oeufs



Consommer chaque jour deux oeufs au petit-déjeuner bloque l'absorption des graisses. Par ailleurs, l'oeuf donne une sensation de satieté, ce qui permet de manger moins fréquemment !

6. La viande rouge



La viande rouge stimule l'élimination des graisses, car son contenu en protéines oblige notre organisme à utiliser ses réserves de graisse pour produire de l'énergie. Ce phénomène est dû à la L-carnitine, qui accélère le métabolisme et active également la circulation sanguine.

7. L'eau froide



Aussi incroyable que cela puisse paraître, certaines études suggèrent que boire de l'eau froide ou glacée agit de telle sorte que notre organisme accélère son processus métabolique ! Cela va donc lui permettre d'éliminer beaucoup plus de calories et de graisses. La meilleure option est de boire au moins 500 ml d'eau froide tous les jours.

Traitement naturel contre l'infection urinaire



L'idéal pour traiter la cystite est de commencer un traitement avec des antibiotiques naturels qui favorisent la disparition de ces bactéries présentes dans l'urine.

▪ **Persil et ail :** Des aliments excellents avec des propriétés antibiotiques. On peut les incorporer à nos plats ou les manger à part. Le persil sera plus efficace en étant mélangé avec le jus de fruits acides. Quant à l'ail, vous pouvez le faire macérer et le manger avec un peu d'huile d'olive.

▪ Les lactobacilles sont également bénéfiques. On peut les trouver dans les produits laitiers fermentés, par exemple. Elles aident à fortifier la flore intestinale et à développer des anticorps.

▪ **Les diurétiques :** Ils nous aident à éliminer les corps étrangers des voies urinaires et à combattre la rétention de liquides. Il est donc indispensable d'inclure dans notre régime les asperges, les concombres, le céleri, la luzerne mais surtout l'ananas, bienfaisant grâce à ses enzymes anti-inflammatoires.

Recommandations pour éviter les infections

Les oranges sont reconnues depuis longtemps comme des fruits très intéressants pour leur richesse en vitamine C
Les oranges sont reconnues depuis longtemps comme des fruits très intéressants pour leur richesse en vitamine C.

▪ S'hydrater régulièrement pour empêcher l'apparition des bactéries.

▪ Faire une cure de vitamine C : jus d'orange, de citron, ananas, canneberges, etc.

▪ Prendre soin de son hygiène intime.

▪ Éviter de boire du café, des boissons alcoolisées et du thé vert car ils irritent la vessie et augmentent les douleurs.

Nourrir des cheveux trop secs

Il arrive souvent que les cheveux soient trop secs à cause des shampoings, de la pollution, etc pour leur redonner brillance et douceur, il faut écraser la chair d'un avocat et d'un jaune d'oeuf. Passer ce mélange sur le cuir chevelu et conserver une demi-heure si possible roulé dans du papier ou une vieille serviette. Rincer et laver avec son shampoing habituel.

Combattre la cellulite au citron

Pour combattre la cellulite avec du citron, il faut boire un grand verre d'eau le matin avec un jus de ce dernier. Le soir, il faut masser les parties ou la cellulite s'est développée avec un mélange d'huiles dont 98% sera composé par de l'amande douce et 2% par du cyprès.
Toutes les semaines, prendre un bain fait d'une poignée de gros sel, d'un verre de lait et de quinze gouttes d'huile essentielle de citron

Détoxifier la peau du visage

Quand la peau du visage est grise, il faut essayer de l'embellir et surtout de la détoxifier et on peut utiliser une méthode naturelle.
Pour cela, il suffit de prendre quelques feuilles d'eucalyptus et de les faire bouillir dans de l'eau pendant dix minutes. Mettre ensuite le visage dessus pour récupérer la vapeur d'eau et nettoyer la peau avec la décoction.

Parfumer son bain naturellement

Lorsqu'on prend un bain, on peut le parfumer de façon naturelle et utiliser des produits bons pour la peau.
Il faut mettre des écorces de citron frais dans un filet et suspendre ce dernier au robinet de la baignoire. Il ne reste plus qu'à faire couler de l'eau dessus et le bain sera frais et parfumé aux agrumes.

Tajine aux olives et aux croûtes de Vols au vent

Ingrédients :

- Cuisses et blanc de poulet
- 1 oignon râpé
- 2 cuillères à soupe d'huile
- 1 cuillère à soupe de smen ou beurre demi-sel
- 1/4 cuillère à café de poivre noir
- 1 pincée de safran
- 1/4 cuillère à café de cannelle
- 1/2 cuillère à café de sel
- 1 litre d'eau
- 200g d'olives vertes dénoyautées (bouillies 2 fois afin de leur retirer le sel)
- 100g de champignons (ou 3 carottes nettoyées et découpées en rondelles)

Croûtes de vol-au-vent (selon nombre de personnes)

Préparation :



- Dans une cocotte, sur feu moyen, faire revenir les morceaux de poulet dans l'huile et le smen ou beurre demi-sel, pendant 10 minutes.
- Ajouter la cannelle, le safran, le poivre noir, le sel, les olives, l'eau tiède et les champignons (ou les carottes).
- Fermer la cocotte et laisser cuire pendant 25 à 30 minutes.
- Disposer les croûtes de vol au vent sur un plat, accompagnées chacune d'un morceau de poulet, puis arroser de sauce.

Makroutat aux amandes et au chocolat

Ingrédients :

- 1 verre et demi de farine grillée
- 1 verre d'amandes finement moulues
- 1 verre de lait en poudre
- 1 verre de sucre glace
- 1/2 verre de miel
- Beurre (environ 100g)

Ingrédients Pour le glaçage au chocolat :

- 125g de sucre glace
- 1 cuillère à soupe de cacao
- 10g de beurre
- 50g de chocolat
- 4 cuillères à soupe de lait

Décoration :

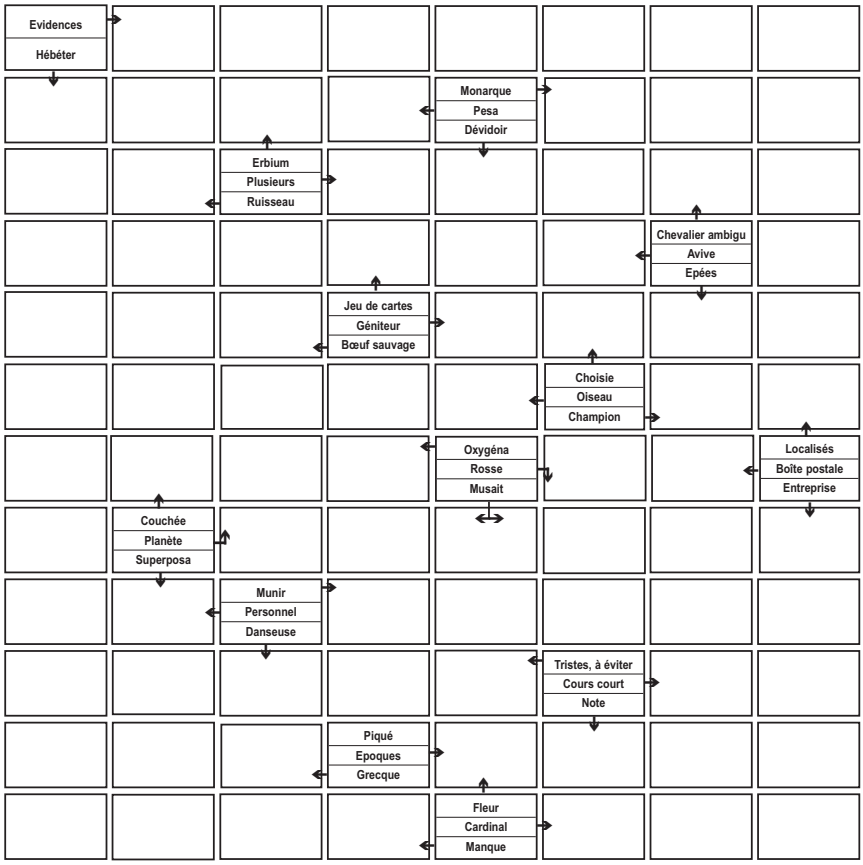
- Chocolat blanc

Préparation :

- Dans un récipient, mettre la farine, les amandes, le lait et le sucre glace, mélanger puis ramasser avec le miel et le beurre jusqu'à obtention d'une pâte molle.
- Façonner un boudin puis découpez-le en forme de losanges, laisser reposer pendant 1 heure.
- Préparer le glaçage au chocolat : dans un récipient placé au bain-marie, mettre le sucre, le cacao, le beurre et le lait, remuer jusqu'à ce que le beurre fond. Ajouter le chocolat et mélanger jusqu'à ébullition.
- Tremper les losanges dans le glaçage au chocolat. laisser sécher puis décorer avec des traits de chocolat blanc.



Mots fléchés n° 1424



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1423

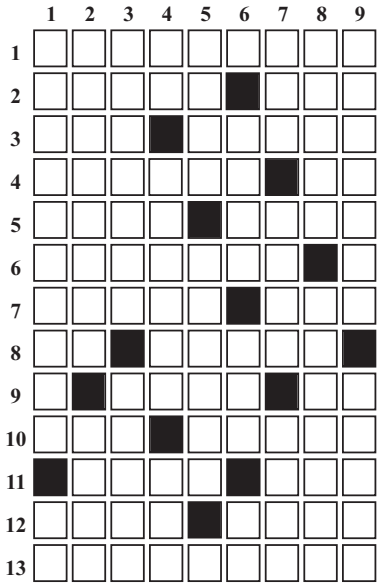
Horizontalement

- BRASSER
DAINE - VA
ELANCE - I
MI - ESSOR
OSEE - SUE
REG - TES -
ARASE - TA
LARVES - V
I - DE - OBI
SU - LEURS
ETATS - IE
REMETTES

Verticalement

- DEMORALISER
BALISERA - UTE
RIA - EGARD - AM
ANNEE - SVELTE
SECS - TEE - EST
S - ESSE - SOU - T
EV - OUST - BRIE
RAIRE - AVISES

Mots croisés 9/13 n° 1423



HORIZONTALEMENT

1. Faire des remarques sur un texte - 2. Ennuis - Il reçoit le boulin - 3. Ville française - Aspiras - 4. Ions - Contre - 5. Jeu de hasard - Roi légendaire athénien - 6. Tomber en ruine - 7. Pas autrement - Personnels - 8. Note de musique - Gâteau sec - 9. Monnaie - Petit cube - 10. Banni de certains régimes - Bondit - 11. Colline - Pièce étanche - 12. Grand arbre - Morceaux de mur - 13. Propagande.

VERTICALEMENT

1. Courses bruyantes et tumultueuses - Sur une partition - 2. Drame lyrique religieux - Non blanchi - 3. Plat de viande - Métal dense - 4. Possessif - Apprenti matelot - Si important - 5. Elle porte la culotte - Quantité de papiers - 6. Epointée - Pièce vestimentaire féminine - Ordinateur personnel - 7. Camelote - Claire-voie en amont d'une vanne - Erodai - 8. Voiture pour la casse - Alourdissant - 9. Eprouves - Compacte.

SOLUTION N° 1423

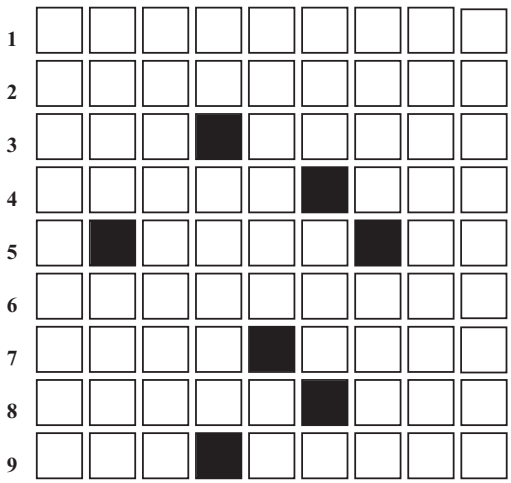
HORIZONTALEMENT

ANTIMITES
BAROUF - PU
SPA - TSARS
EPICE - QI -
NANA - RUSH
C - ENFUI - Y
EH - COBAYE
SAFARI - ON
- VOL - SAGE
ARRET - GI -
BEA - GRISE
B - GAVER - U
EDEN - GAIS

VERTICALEMENT

ABSENCES -
ABBE
NAPPA - HAVRE -
D
TRAINE - FORA-
GE
IO - CANCALE -
AN
MUTE - FOR -
TGV -
IFS - RUBIS - REG
T - AQUIA -
AGIRA
EPRIS - YOGIS - I
SUS - HYENE -
EUS

Mots croisés 9/9 n° 1424



HORIZONTALEMENT

1. Incroyables - 2. Demeurer ferme et constant - 3. Gendre du Prophète - Petit pied - 4. Souhaiter - Cri d'assaut - 5. Passé sous silence - Ingurgité - 6. Indéchiffrable - 7. Poèmes - Nirvâna - 8. Superposée - Produit de mer - 9. Quart chaud - Doctrine.

VERTICALEMENT

1. Dispersé - 2. Fendu - Réserve de pis - 3. Caractère léger - 4. Face de dé - Envoyée - 5. Récupéré - Agent de liaison - 6. Salut romain - Textuellement - 7. Sans bavures - Vent froid - 8. Bouleversées - 9. Erotique.

SOLUTION N°1423

HORIZONTALEMENT

APOCOPEES
PLEONASME
PEUT - TOP -
ENFIN - PIE
TU - LABELS
EMPLIR - AC
N - ROSIS - A
CAIN - DEAL
EUS - FESSE

VERTICALEMENT

APPETENCE
PLENUM - AU
ŒUF - PRIS
COTILLON -
ON - NAIS - F
PAT - BRIDE
ESOPE - SES
EMPILA - AS
SE - ESCALE

soduku 133

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

		5	1		4		6	
				8	3			7
	3		7			4		2
6				4		7		
2	7						5	1
		9		7		2		
1		7			9		8	
9			2	3				
	4		8		7			6

SOLUTIONS

4	6	5	7	1	2	8	3	9
3	7	8	6	9	4	2	5	1
2	9	1	5	8	3	6	7	4
9	8	4	1	3	6	7	2	5
7	3	6	2	5	9	4	1	8
1	5	2	4	7	8	3	9	6
6	2	3	9	4	5	1	8	7
5	4	7	8	2	1	9	6	3
8	1	9	3	6	7	5	4	2

LE JEUNE INDEPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



TF1 — 20.55 : Robin des Bois



FILM D'AVENTURES - Britannico-américain (2010)

En 1199, en rentrant des croisades, le roi Richard Cœur de Lion décède en France, lors d'une bataille. Archer de l'armée devenu déserteur, Robin Longstride se fait passer pour Loxley, un chevalier défunt, et ramène la couronne en Angleterre pour le sacre du prince Jean. Il se rend ensuite à Nottingham où il rencontre la famille de Loxley et sa veuve Marianne. Tous ignorent qu'un complot menace le pays.

France 2 — 21.00 : Dimanche 20h55



MAGAZINE D'ACTUALITÉ - 1 saison / 1 épisode

Le directeur général du Fonds monétaire international (FMI), Dominique Strauss-Kahn, devait être le candidat du Parti socialiste à la présidentielle en 2012. Mais le 14 mai 2011, il est arrêté à l'aéroport JFK de New York juste avant de regagner l'Europe pour agression sexuelle, tentative de viol et séquestration sur une femme de chambre du Sofitel où il avait séjourné. Grâce aux témoignages de ses proches, appuyés par des images d'archives exceptionnelles, ce document revient sur la chute de l'homme politique.

France 3 — 20.55 : Les enquêtes de Vera



TÉLÉFILM POLICIER - Grande-Bretagne (2011) - 6 saisons / 24 épisodes

Danny Pryor vit avec son épouse Karen et son jeune fils sourd-muet Toby dans une ferme. Un jour, le corps sans vie de Jack Reeves, 25 ans, est retrouvé au fond d'une cuve de purin de l'exploitation agricole. Deux Kosovars travaillant dans le domaine ont également disparu. Vera retrouve l'un d'eux chez lui, agonisant. Il a reçu une balle dans le cou. Le second, Goran Vlasic, est arrêté alors qu'il cherchait à s'enfuir.

M6 — 23.00 : Enquête exclusive



MAGAZINE D'INFORMATION - 1 saison / 309 épisodes

Eau turquoise, végétation luxuriante, plages paradisiaques... cet Etat insulaire d'Afrique, dans l'océan Indien, est l'une des destinations favorites des touristes fortunés et des jeunes mariés pour un séjour de rêve. Le tourisme de luxe est devenu depuis 2009 la première source de revenus de cet archipel, grâce à des investisseurs venus du Golfe. En contrepartie, des émirs se sont offert quelques libertés, en privatisant certaines parties du littoral.

CANAL+ — 23.00 : Les Tuche 2 : le rêve américain



COMÉDIE - Française (2016)

Les richissimes Tuche coulent des jours heureux à Bouzolles. Donald, le dernier surdoué, est parti étudier aux Etats-Unis. Là, il tombe sous le charme de Jennifer, la fille d'une famille bourgeoise de Los Angeles. Pour son anniversaire, toute la famille Tuche décide de lui rendre une visite surprise. Mais avant de le rejoindre sur le campus, les Tuche ont prévu de traverser le pays dans un camping-car luxueux.

TV5MONDE — 21.00 : On n'est pas couché



TALK SHOW - 8 saisons / 64 épisodes

Aux côtés de Laurent Ruquier, Vanessa Burggraf et Yann Moix commentent les événements de la semaine écoulée. Des personnalités du monde politique, de la chanson, du cinéma, de la littérature, du sport ou des médias sont également conviées pour évoquer leur actualité. Chacun se prête au jeu des questions des chroniqueurs qui pimentent les discussions sans langue de bois.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Asr	Maghrib	Icha
ANNABA	06:03	12:35	15:09	17:31	18:57
CONSTANTINE	06:07	12:40	15:15	17:37	19:02
ALGER	06:21	12:54	15:28	17:50	19:16
OUARGLA	06:06	12:45	15:31	17:53	19:13
CHLEF	06:27	13:01	15:37	17:59	19:24
MOSTAGANEM	06:32	13:06	15:42	18:04	19:29
ORAN	06:35	13:09	15:46	18:08	19:32

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5670-DIMANCHE 8 RABIE EL THANI 1438

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	17°	9°
Oran	19°	9°
Constantine	12°	3°
Ouargla	19°	5°

LA CÉLÉBRATION DE YENNAYER A DÉJÀ COMMENCÉ

Un programme chargé à l'échelle nationale

L'avènement de yennayer était, dans le passé, célébré seulement dans le milieu familial. Maintenant, cette fête a pris un caractère public et rares sont les espaces culturels et artistiques sur le territoire national qui ne proposent pas un programme de festivités approprié pour la célébration du nouvel an amazigh.



Cette année, yennayer est presque trois fois millénaire avec 2967 ans. Dans la capitale, l'Office national de la culture et de l'information prévoit un grand gala 12 janvier. A l'affiche figurent, entre autres, Hassiba Amrouche, Boualem Chaker et Abdelkader Chaou. L'Etablissement arts et culture met les bouchées doubles avec un programme chargé dans toutes ses structures. Ce programme est déjà mis en œuvre avec des activités dès aujourd'hui, à la médiathèque Agha. Il se poursuivra avec des conférences, des récitals de poésie et le 12 janvier par la dégustation du plat traditionnel de yennayer.

Cette tradition culinaire est également prévue dans le programme de yennayer au nouveau lieu artistique et culturel le Sous-marin, sis 60 Boulevard du Télemly, accompagné de musique, d'expositions de tableaux et de récitals. Ces actions culturelles ont aussi commencé à Tizi Ouzou et iront au-delà la date de la célébration de yennayer, se prolongeant ainsi jusqu'au 14 janvier. Ici également un programme chargé a été conçu avec des rencontres, des expositions des conférences où sont mis en avant les enseignements et les valeurs véhiculés par yennayer. Le Haut-Commissariat à l'amazighité accorde dans ses programmes d'activité une place importante à la célébration de yennayer.

Elle a lieu chaque année dans une ville du pays, marquant le caractère national de cet événement. On citera Tébessa ainsi que Timimoun, qui ont abrité récemment les festivités de yennayer. Pour cette année 2017, correspondant à 2967 yennayer, une rencontre avec les médias aura lieu demain au Centre international de presse, à Kouba. Si El-Hachemi Assad, secrétaire général du Haut-Commissariat à l'amazighité, animera cette conférence en faisant le bilan des activités du HCA de l'an dernier, en parlant des perspectives pour cette année 2017 mais aussi dévoilant le programme du HCA pour yennayer.

Au niveau international, la communauté algérienne installée au Canada se prépare activement à marquer Yennayer, faisant revivre yennayer au-delà de nos frontières.

Kamel Cheriti

CRISE DES MIGRANTS

L'ONG SOS Méditerranée tire la sonnette d'alarme

SOS Méditerranée, une ONG qui intervient en Méditerranée pour venir au secours des migrants, a tiré la sonnette d'alarme hier en lançant un appel à l'aide face aux traversées qui se poursuivent en dépit de l'hiver. «Nous continuons à dire qu'il y a urgence en Méditerranée», a déclaré la co-fondatrice et directrice-générale de l'ONG, Sophie Beau, à la presse. «Des centaines de migrants cherchent toujours à traverser la Méditerranée en dépit de l'hiver», a-t-elle expliqué, précisant que son ONG avait déjà «sauvé 375 personnes depuis le début de l'année».

Quelque 181 436 migrants sont arrivés l'an dernier sur les côtes italiennes, un record par rapport aux années précédentes, a indiqué vendredi Frontex, l'agence européenne de contrôle des frontières. L'hiver, à la différence des années précédentes, n'a pas découragé les traversées. «Dès qu'il y a une fenêtre météo, une mer à peine calme, les traversées reprennent», a souligné Mme Beau. Or, l'Aquarius, bateau affrété par SOS Méditerranée, est la seule «grosse» unité à être encore en mer cet hiver, avec un autre bateau plus petit de l'ONG catalane Pro Activa. «Il faut intervenir et soutenir les opérations humanitaires», afin d'empêcher d'autres drames, a relevé l'activiste humanitaire, rappelant que l'année 2016 a été l'une des plus meurtrières en Méditerranée pour les migrants, avec plus de 5 000 morts ou disparus. Elle a ainsi appelé les autorités et l'opinion publiques à prendre conscience du drame qui continue à se jouer en Méditerranée centrale. SOS Méditerranée, qui se finance à 99% avec des dons privés, lance aussi un appel pour une aide financière, y compris de la part des pouvoirs publics, nationaux et européens.

R. N.

TROIS VOLEURS RECHERCHÉS PAR LA GENDARMERIE

Ils ont volé une voiture avec un bébé à son bord

LES GENDARMES du groupement de Ouargla sont sur les traces de trois cambrioleurs, non identifiés, qui ont volé avant-hier un véhicule avec à son bord un bébé. Une opération de recherche a été déclenchée et se poursuit toujours. Tout a commencé le 6 janvier passé, lorsque le nommé S.R, 31 ans, demeurant au centre-ville de Ouargla, a contacté le groupement territorial de la Gendarmerie nationale, via le numéro vert 10.55, pour aviser que, quelques minutes auparavant, alors qu'il était à bord de son véhicule en compagnie de son épouse et de son bébé de deux mois en position de stationnement au niveau du lac de la localité de Hassi-Ben-Abdellah, il a été agressé par les trois individus.

Ces derniers circulaient à bord d'un véhicule, et l'en ont dépossédé avec à son bord son bébé qui était sur le siège arrière, avant de prendre la fuite vers une destination inconnue. Alertés, les gendarmes de la brigade de Hassi-Ben-Abdellah ont entamé les recherches qui ont conduit, quinze minutes après, à la découverte du véhicule volé abandonné à deux kilomètres du lieu de l'agression, avec le bébé sain et sauf. Une enquête a été ouverte.

Dans une autre affaire, la brigade de la Gendarmerie nationale de Taoura a été contactée, avant-hier, par un citoyen via le numéro vert 10.55, qui a avisé qu'il venait de surprendre trois individus non identifiés en flagrant délit de vol de câbles électriques de la nouvelle ligne (non encore mise en marche), qui ont pris la fuite à bord d'un véhicule en direction de la ville de Taoura.

Aussitôt alertés, les gendarmes de ladite brigade territoriale ont intercepté le véhicule et interpellé ses occupants, en l'occurrence les nommés (Z.S), 34 ans, (B.T), 37ans, et (A.A), 26 ans. La fouille du véhicule a permis la saisie de 1 105 mètres de câbles électriques et d'une tenaille.

F. Sofiane

NOUVEAUX SMARTPHONES

Samsung présente la série Galaxy A



SAMSUNG Electronics annonce le lancement de la nouvelle série du Galaxy A, comprenant le A7 (5.7 pouces), le A5 (5,2 pouces) et le A3 (4,7 pouces), avec des raffinements qui offrent un design attrayant, une performance puissante et une commodité ultime. Le Galaxy A est doté d'un châssis métallique premium et d'un dos 3D en verre hérités des gammes premiums de Samsung. Avec une caméra élégante et un bouton d'accueil, l'appareil est plus réactif que jamais et d'un grand confort d'utilisation. Il est proposé en quatre couleurs attrayantes : noir, or, bleu et pêche (Black Sky, Gold Sand, Blue Mist et Peach Cloud).

«Capturez vos meilleurs souvenirs grâce aux caméras avant et arrière améliorées de 16 méga-pixels, qui sont maintenant plus stables grâce à un autofocus plus précis, ce qui permet d'obtenir des photos et des selfies éclatantes et nettes, même en conditions de faible luminosité. Avec le Galaxy A, prendre des selfies n'a jamais été aussi facile. Posez votre doigt n'importe où sur l'écran pour prendre un selfie en haute définition à l'aide de la touche flottante et utilisez l'écran du téléphone comme un flash avant pour capturer des photos éclatantes», sont parmi les quelques atouts cités par le constructeur.

Par ailleurs, l'expérience utilisateur de l'appareil photo du Galaxy A a été largement simplifiée. L'utilisateur peut ainsi changer rapidement de mode ou de filtre pour ajouter des effets à ses clichés. Des modes tels que le « Food Mode », pour optimiser les photos et améliorer la couleur des images.

Conçu pour répondre aux exigences du quotidien. Pour la première fois, la série Galaxy A est conforme à la norme IP68, ce qui offre une résistance à l'eau et à la poussière, lui permettant de résister aux éléments comme la pluie, la sueur, le sable et la poussière, ce qui rend l'appareil adapté à pratiquement n'importe quelle activité ou situation.

Le Galaxy A offre une mémoire plus étendue et plus grande, ainsi qu'un stockage extensible avec un support microSD jusqu'à 256 Go. L'autonomie de batterie accrue permet de rester connecté plus longtemps et de s'adapter au style de vie actif des utilisateurs, et la fonctionnalité de charge rapide assure une remise en service plus rapide que jamais. Le Galaxy A est équipé d'un connecteur USB réversible de type C, pour une connectivité sans faille. Le Smartphone est également doté de la fonctionnalité « Always On » qui permet de consulter les notifications sans quitter le mode veille, ce qui représente un gain de temps et d'autonomie batterie.

T. R.